Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Vol. 65 No 16 SAINT-BONIFACE, JEUDI 21 JUILLET 1977

FFHQ et secrétariat d'État à couteaux tirés

Une journaliste en poste à Ottawa rapportait l'autre jour que depuis deux ans la Fédération des Francophones hors Québec (FFHQ) et le secrétariat d'Etat sont "à couteaux tirés". Cela peut paraître étrange puisque la FFHQ se tient en vie par l'oxigène - lire: les fonds - que lui fournit le secrétariat d'Etat. De Moncton, il y a une quinzaine, la Presse Canadienne rapportait un nouvel accrochage:

MONCTON (PC) - Le président de la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) affirme que le secrétariat d'État "travaille contre l'unité nationale. Il (le ministère) est le pire au pays".

C'est en ces mots que M. Donatien Gaudet a commenté hier une déclaration du secrétaire d'État, M. John Roberts, qui indiquait, à sa sortie de la Chambre des communes que la FFHQ devrait faire preuve de plus de maturité et devrait être "raisonnable".

M. Gaudet estime que le secrétaire d'État "continue à se faire bourrer par ses fonc-

(suite, page 12)

LE CONSEIL JEUNESSE: SITUATION CONFUSE

Le 22 juin, la Fédération des Jeunes Canadiens Français, organisme qui représente les associations des jeunes francophones hors Québec, lançait à Ottawa un document, intitulé "La dernière jeunesse", sorte de pendant à l'autre document, intitulé celui-là "Les héritiers de Lord Durham", produit par les grands frères de la Fédération des Francophones hors Québec et qui, ces mois derniers, a fait son tour de presse.

L'organisme qui représente la jeunesse franco-manitobaine au sein de la Fédération des Jeunes Canadiens Français est le Conseil Jeunesse provincial, filiale de la Société franco-manitobaine. Mardi de cette semaine, les responsables du Conseil tenaient une conférence de presse à Saint-Boniface au cours de laquelle il a été question d'un document intitulé "La dernière jeunesse", dont une partie, la première, "décrit, selon le président du Conseil provincial, Vincent Dureault, la stupéfiante réalité de notre rapide assimilation à l'anglophonie". Selon le document, le taux d'assimilation de la jeunesse franco-manitobaine se situe à 29 pour cent en ce qui touche le groupe de 0 à 24 ans, et à 45% pour le groupe de 20 à 24 ans. Ces pourcentages

(suite, page 12)

Page 2, l'éditorial: "Ce sera fini"

Page 6, "La robe rouge", un conte de Henri Létourneau

Page 7, Message important du Collège

AVIS - LES VACANCES

Nous prions nos lecteurs de noter que LA LIBERTÉ ne sera pas publiée les *4, 11 et 18 août.* La première édition après les vacances sera celle du 25 août.

Dès 1974, L'ACELF recommandait que le gouvernement du Québec proclame le français langue officielle du Québec

N.D.L.R.- L'un des importants mémoires présentés à la commission parlementaire québécoise chargée d'étudier le projet de Loi numéro 1, "Charte de la langue française au Québec", a été celui de l'*Association canadienne d'éducation de langue française.* Nous reproduisons ce document dont le contenu sobre, sérieux et juste, touche tous les Canadiens Français.

Depuis sa fondation en 1947, l'Association canadienne d'éducation de langue française s'est toujours préoccupée du développement et du rayonnement de la langue française sur le territoire canadien.

Les actes de nos assemblées générales annuelles, nos multiples interventions ainsi que les nombreux articles publiés dans nos bulletins de liaison et dans notre revue en sont un éloquent témoignage.

En ce qui concerne plus particulièrement le Québec, malgré les difficultés auxquelles nous avons dû faire face compte tenu du caractère canadien de notre organisme, nous avons réussi, lors de notre assemblée générale tenue à Terre-Neuve en 1974, à adopter une position commune en ce qui a trait à la politique linguistique du Québec.

L'ACELF recommandait alors:

1- QUE le gouvernement du Québec proclame le français langue officielle du Québec;

2- QUE, dans l'élaboration d'un texte de loi à cet effet, on évite toute formulation qui puisse laisser entendre que dans certains cas les langues française et anglaise sont toutes deux officielles de fait, par exemple, que l'expression "en langue officielle" soit toujours utilisée au lieu de "en français"; que le mot "version" ne soit employé que pour le texte anglais; que le texte en langue officielle soit toujours et partout le seul reconnu officiel;

3- QUE, par la même occasion, le Québec reconnaisse et sanctionne les droits de sa communauté anglophone ainsi que les droits des premiers occupants de son territoire, les Esquimaux et les Amérindiens;

4- QUE la langue d'enseignement soit la langue officielle pour les francophones et pour les immigrants à venir;

5- QUE pour la communauté anglophone et pour les communautés de langue maternelle esquimaude ou amérindienne, la langue puisse être, si elles le désirent, soit l'anglais, soit la langue esquimaude ou la langue amérindienne;

6- QUE le gouvernement applique cette politique aux degrés élémentaire, secondaire et collégial, tant *dans les institutions publiques que dans les ins-*

(suite, page 4)



Le cyclisme, sport total...

Éditorial

CE SERA FINI

Il fut un temps, qui n'est pourtant pas encore très éloigné, où les Canadiens Français du Manitoba bataillaient ferme pour conserver leur langue et leurs coutumes. Le français était interdit à l'école. On l'apprit quand même. Il fallait cacher ses livres français lorsque l'inspecteur du gouvernement se présentait à l'école. Les Canadiens Français du Manitoba étaient en ce temps-là conscients de ce qui leur arriverait s'ils ne réagissaient pas, s'ils ne prenaient pas leur affaire en main. Il se créa, se développa alors tout un réseau, quasi clandestin, dont l'action assura la survivance culturelle d'une partie importante de la population canadienne française de cette province.

Cette action fut le fait de gens convaincus dont plusieurs consacrèrent une partie de leur vie à cette tâche qu'ils avaient assumée d'assurer la survivance du groupe français alors menacé d'extinction au Manitoba. Pour qu'une action telle réussisse, il fallait que la population d'alors soit consciente de la situation précaire dans laquelle elle se trouvait, comprenne le danger qui la menaçait, et manifeste une volonté de survivre. Elle a survécu.

Les groupes qui oeuvrèrent au cours de ces années difficiles n'avaient d'autre appui que celui de la population. Les gouvernements, à cette époque, ne distribuaient pas les millions à gauche et à droite à qui en faisait la demande. Il fallut que nos gens s'occupent de leur affaire, comme on dit, agissent par leurs propres moyens. Ce qu'ils ont fait. On a trop tendance, aujourd'hui, à oublier cette époque héroïque.

* * *

C'est peut-être parce qu'il fallait lutter âprement que nos gens d'alors bataillaient ferme. C'est sans doute pour cela, aussi, qu'ils réussirent.

Auraient-ils cependant réussi pour être, plus tard — aujourd'hui — trahis par ceux qui leur ont succédé? La situation de la francophonie, au Manitoba comme dans les autres provinces, n'est pas plus encourageante en ce moment. Et si l'on regarde vivre les Canadiens Français en dehors du Québec, on cherche presque en vain — vrai, il existe certains groupes qui veulent encore — des signes de cette volonté qui animait les générations qui ont lutté avant nous pour le maintien de la langue et de la culture françaises en cette contrée.

Depuis que tout est devenu relativement facile, l'apathie, l'insouciance, l'indifférence, l'indolence, semblent s'être installées à demeure au sein de notre population. Les groupes qui ont lutté avec conviction et qui ont sauvé à l'époque la situation sont disparus, remplacés par des formations nouvelles qui pensent en termes de dollars, d'octrois, de subventions. On fait des déclarations à l'emporte-pièce (qui laissent tout le monde indifférent), on clame, on proclame, on déclame, on menace les gouvernements qui quand même nourrissent à coups de subventions jusqu'au moindre des groupes. Alors qu'aux temps héroïques nos gens s'occupaient eux-mêmes de leur affaire, aujourd'hui on ne peut rien sans l'argent du gouvernement, des gouvernements. Cela fait de nos batailleurs modernes des fonctionnaires payés par les gouvernements, qui se chamaillent avec. . . les gouvernements!

* * *

Les Canadiens Français (ceux qui n'ont pas lâché) du Manitoba ou de la Saskatchewan ou de l'Alberta ou d'ailleurs veulent-ils aujourd'hui vraiment continuer à vivre en français? C'est une bonne question que l'on pose rarement, mais que l'on devrait poser sérieusement une fois pour toutes.

On ne la pose pas, peut-être par crainte d'obtenir la réponse. Il n'est pas nécessaire de mener une enquête poussée pour déceler des signes inquiétants. On pourra nous accuser de pessimisme tant que l'on voudra, il reste que les faits sont là, qui crèvent les yeux et cassent les oreilles.

Les Canadiens Français du Manitoba, nous déclarait récemment une personne éminente, ont l'avantage sur la plupart des autres minorités canadiennes-françaises, d'avoir des structures et des institutions. Il leur faut, par contre, la volonté de durer, de demeurer français. Or, on peut se demander si cette volonté existe vraiment chez nous, si cette volonté existe comme elle existait autrefois.

On pense au Collège. Depuis sa fondation, en 1818, le Collège a été au centre de la communauté canadienne-française du Manitoba, le coeur de la communauté. Du Collège sont sortis les chefs qui ont assuré la vie française en cette province et dont plusieurs sont devenus d'éminents citoyens qui ont fait honneur au groupe dont ils étaient issus.

Le Collège a changé, comme tout change, tendant à s'adapter aux besoins nouveaux de la communauté. Le Collège universitaire de Saint-Boniface, aujourd'hui encore, est au centre de la communauté, l'institution nécessaire, essentielle à la vie de la communauté canadienne française du Manitoba.

Nos gens en sont-ils conscients? Depuis des mois, par exemple, le Collège annonce, à la radio et dans les journaux, des cours qui permettraient à des jeunes gens et même à des adultes de se perfectionner dans plusieurs domaines, ce qui ne pourrait que leur valoir plus tard un niveau de vie amélioré. Plus, les personnes inscrites à certains de ces cours seront même, de par la grâce de certains programmes gouvernementaux, payées — eh oui! — pour étudier. . . Nous en sommes là, hélas! Mais même cela n'ébranle pas l'apathie de nos gens. Et le Collège cherche des élèves. . .

Cela est très grave. Car, chers Franco-Manitobains, le jour où le Collège ne sera plus le Collège universitaire de Saint-Boniface et le Collège communautaire de Saint-Boniface, la communauté française disparaîtra. Ce sera fini. Cela est aussi certain que le jour succède à la nuit.

Jean-Jacques Le François

L'opinion des autres

Jean-Marc LÉGER

Vision mythique d'un pays irréel

Imaginé pour une planète idéale où deux communautés culturelles sensiblement de même importance par la nombre et la puissance, libres de toutes influences extérieures (ou subissant d'égales influences), devraient conclure une sorte de modus vivendi en matière de langue, le document du gouvernement fédéral sur une "politique linguistique nationale" pourrait être considéré comme équitable et serein. Il a malheureusement le défaut de s'appliquer à un pays mythique, à un Canada qui n'existe pas.

Ce document ressemble au premier juillet: il s'adresse à un pays irréel, dans un climat mensonger. Il se nourrit d'illusions et entretient l'artifice. Plus grave, il prépare visiblement une nouvelle offensive centralisatrice où Ottawa, sous prétexte de voler au secours de "minorités menacées", veut tenter d'intervenir directement dans le domaine de l'éducation.

Le document fédéral pourrait servir d'utile hypothèse de travail si les deux communautés française et anglaise étaient relativement égales dans l'ordre démographique, économique et politique, et si elles exerçaient dès lors sur l'ensemble des immigrants un égal pouvoir d'attraction, si chacune des deux était majoritaire dans un même nombre d'Etats fédérés ou de "provinces", et s'il n'y avait pas, tout juste au sud, un immense pays anglophone, le plus puissant du monde, omniprésent parmi nous. La réalité se situe aux antipodes de ces multiples "si": Ottawa a besoin de feindre de l'ignorer. Il tente d'imposer moralement (et aspire à le faire juridiquement) les mêmes règles de comportement au pot de terre et au pot de fer dont il décide arbitrairement qu'ils sont en butte aux mêmes dangers mais qu'ils ont une même aptitude à résister, de pareilles chances de durer et de se développer. Et les relatives inégalités, s'il s'en trouve, seront corrigées par l'intervention judicieuse et bienveillante du gouvernement central.

Cet exposé de "politique linguistique nationale" intervient au moment du débat sur la loi numéro un, Ottawa ne fait d'ailleurs nul mystère pour le reconnaître. Prenons-en acte pour aujourd'hui et pour demain, en nous souvenant que le gouvernement central n'a jamais jugé opportun de faire pareille intervention lorsque tour à tour, dans les diverses provinces

(suite, page 18)

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

GERANT: Claude Gagné.

RÉDACTEUR EN CHEF: Jean-Jacques Le François. JOURNALISTE COOPÉRANT: Albert Lemmel.

SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES: Claude Gagné.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte $15.00.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.



Lettre

"SAIT-ON JAMAIS..."

Cher Monsieur Le François,

Votre éditorial: "Les Strates" est le fruit d'observations perspicaces.

Ce n'est pas rose. Né à Saint-Boniface, il y a 58 ans, je suis obligé d'admettre ce que vous écrivez.

"Sait-on jamais..." sont vos derniers mots. Etant optimiste, je me rappelle les mots de Monseigneur Béliveau: "Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre."

C'est d'ailleurs une des raisons qui m'a poussé à écrire. Quand j'étais plus jeune, j'étais trop occupé à lutter pour "la cause".

Je vous remets ci-inclus avec plaisir un exemplaire de mon livre "L'Equilibre Instable". D'autres suivront, si Dieu me prête vie.

Vous pouvez le faire circuler, mais n'oubliez pas que les voyages des livres que l'on prête sont précaires.

Celui-ci je vous le donne en reconnaissance d'éditoriaux et autres articles qui m'ont fait recommencer à relire LA LIBERTÉ.

Votre tout dévoué,

Louis Deniset

N.D.L.R. — L'ouvrage de l'Honorable Juge Louis Deniset, intitulé "L'équilibre instable", a été publié en avril de cette année aux Éditions du Jour, à Montréal.

○

L'Actualité

*"La naissance d'une race"**
[4]

Après quelque cinquante années d'occupation, "le territoire exploré par les Français se révèle immense, englobant un cinquième de la terre nord-américaine, du Cap-Breton au Mississippi, et du Labrador au Lac Erié. Prestigieux par son ampleur, le fleuve Saint-Laurent permet de pénétrer, sur ses eaux et celles de l'Outaouais, jusqu'aux Grands Lacs et au-delà, pendant que ses affluents, le Saguenay et le Saint-Maurice, ouvrent des voies vers le Nord illimité, et que la Chaudière et le Richelieu offrent leur route vers le Sud anglo-iroquois. Dans cette immensité, le territoire peuplé se limite le long du fleuve, du Saguenay au Saut-Saint-Louis, à trois postes, Québec, les Trois-Rivières et Montréal, isolés les uns des autres par d'interminables étendues de forêts, et sa population totale atteint à peine deux mille cinq cents âmes" [1].

Il est venu en Nouvelle-France, de 1608 à 1660, selon la statistique, douze cent soixante personnes. C'est dire que l'autre moitié de la population à cette date est née au pays. Lanctôt indique de quelles provinces les premiers arrivés en Nouvelle-France sont venus: "Laissant de côté celles [les provinces contemporaines] d'où vinrent moins de vingt-cinq [émigrants], voici les dix provinces qui ont fourni les plus forts effectifs: Normandie, 359; Perche, 211; Aunis, 138; Ile-de-France, 112; Maine, 67; Anjou, 58; Poitou, 54; Saintonge, 47; Beauce, 36, Champagne, 30, soit un total de 1,151 colons sur 1,260. Un coup d'oeil à une carte de l'ancienne France montre que ces provinces peuvent se ramener à trois grandes régions; celle de l'Ouest, groupant le Maine, le Poitou, l'Aunis et la Saintonge, avec 374, et celle du Centre-Nord, formée de l'Ile-de-France, de la Beauce et de la Champagne avec 178". [L'historien se réfère à un texte de l'abbé Stanislas-A. Lortie, intitulé "De l'origine des Canadiens-Français", paru dans le "Bulletin du Parler français", Québec 1903-4, p. 18.]

"Les premiers arrivés sont les Percherons, poursuit l'historien, qui surviennent dès le retour de Champlain, et les Normands, qui profitent des embarquements des armateurs de Rouen. Avec Nicolet, Tilly, Repentigny et Le Moyne, ils marqueront la nouvelle patrie de leur audace maritime, pendant que Giffard, Boucher, Maheux et Gagnon la consolideront par leur ténacité terrienne. Venus plus tard, recrutés par La Dauversière, qui est de La Flèche, les Angevins et les Poitevins, auxquels se joindront les Aunisiens, tentés par les départs de La Rochelle, s'installeront plutôt à Montréal. Grandis dans un séculaire carrefour de batailles, ils seront les combatifs et les obstinés qui barreront la route aux Iroquois. Quant au groupe de l'Ile-de-France, de la Beauce et de la Champagne, les moins nombreux, il exercera surtout une influence sociale avec Godefroy, d'Amours, de Lotbinière, d'Auteuil, Jeanne Mance et Marguerite Bourgeoys, qui furent des animateurs ou des personnages hiérarchiques. Au cours de cette période de peuplement, ce sont les provinces situées au nord d'une ligne diagonale allant de la Picardie à la Saintonge, qui ont fourni la quasi-totalité des colons, soit 1,112 sur 1,260, pendant que celles de l'Est et du Sud ne contribuèrent chacune qu'un nombre insignifiant, soit un total de 158 personnes à partager entre vingt-cinq provinces. Ainsi ce sont les hommes du Nord-Ouest qui seront les ancêtres du peuple canadien [n.d.l.r.- lire Français Canadiens], en même temps qu'ils deviendront les entraîneurs des colons dont l'importante émigration débutera après 1663" [2].

Lanctôt parle des filles émigrantes. Elles sont au nombre de "deux cent vingt-huit, de 1654 à 1663. Les quatre septièmes appartiennent à la classe rurale, deux septièmes descendent de familles urbaines et le dernier septième sont des filles de petite noblesse ou de bonne bourgeoisie" [3].

*Dans sa préface à l'ouvrage de Emile Vaillancourt, qui a publié une biographie de la première génération normande au Canada [4], Aegidius Fauteux écrit: "C'est d'abord des ports normands que sont parties à peu près toutes les expéditions qui ont efficacement conduit à l'établissement de la Nouvelle-France. S'il est vrai, poursuit-il, que nous devons à la Saintonge Samuel de Champlain lui-même, c'était du moins des Honfleurais et des Dieppois qui montaient avec lui le Don de Dieu. Les colons surtout qui apportaient avec la vigueur de leurs bras le courage de leur coeur pour l'édification de la patrie nouvelle, ont été pour la plupart, et pendant longtemps, Normands. [...] La Normandie a été véritablement l'**Alma parens** du Canada. [...] C'est d'ailleurs un fait reconnu et incontestable qu'entre tous les éléments qui, après avoir été triturés dans le creuset des siècles, ont définitivement formé notre peuple, l'élément normand est celui dont l'empreinte sur l'ensemble est la plus visible et la plus nette. Par la force même de sa vitalité, la Normandie a déteint sur le Canada tout entier, et, qu'il vienne originairement de la Bretagne, de la Champagne et même de la Gascogne, il n'y a pour ainsi dire pas de Canadien [n.d.l.r.-lire Français Canadien] qui ne se découvre Normand par quelque côté, avec l'une ou l'autre de ces qualités de la race qui sont infiniment précieuses, ou avec l'un de ses typiques défauts qui ne sont pas tout à fait à dédaigner non plus."*

* * *

Lionel Groulx [5] met la hache dans quelques légendes qui ont circulé sur les origines de notre peuple, dont celle "qui veut que nos ancêtres soient venus principalement de Bretagne", et l'autre sur "le prétendu métissage des premiers colons de la Nouvelle-France avec les Peaux-Rouges du Canada".

Pour ce qui est des Bretons, Groulx écrit qu'«il serait difficile de mettre plus de sans-gêne à fausser l'histoire. Nos registres — et l'on sait, qu'au jugement de M. Brunetière, le registre est le premier document d'archives — révèlent la présence, au pays, d'exactement 56 Bretons, pour la période de 1633 à 1680. Qu'est-ce encore que ces 56 perdus dans la population de 10,000 âmes attestée par le recensement de 1681? Plus tard, poursuit l'historien, les immigrants de Bretagne augmenteront en nombre; il en viendra, par exemple, 200 entre 1725 et 1769. Mais que sera-ce toujours que cette infime poussière jetée dans le creuset d'un peuple qui compte alors 20,000 et 70,000 habitants? On ne devrait pas accorder plus de 400 ménages bretons pour la période qui va de 1640 à 1760, affirme M. Benjamin Sulte».

Quant au prétendu métissage, Groulx fait d'abord remarquer qu'il y eut peu d'esclaves noirs au pays à cause des rigueurs du climat. Quant aux esclaves Panis, il faut en dire autant, selon l'historien. Le commerce de ces esclaves est formellement interdit par le roi presque aussitôt que commencé". L'historien se réfère à Mgr Tanguay qui "a relevé dans les registres la présence d'une centaine tout au plus d'esclaves Panis".

Pour ce qui est des Indiens, ils furent toujours en petit nombre dans les établissements français. "Samuel de Champlain, rapporte Groulx, conçut l'illusion généreuse d'obtenir cette fusion des races. 'Nos garçons se marieront avec vos filles et nous ne ferons qu'un peuple', avait-il dit aux Algonquins. Plus tard, Colbert, Louis XIV, nourrirent ardemment la même utopie. Ils se flattaient d'aider par là au peuplement de la colonie. 'On voudra unir les peuples par l'intérêt du sang comme ils le sont par le commerce'. Talon gourmandera les Jésuites qui, après cinquante ans de travaux, n'auront encore su apprendre aux barbares du Nouveau-Monde ni la langue française ni la politesse de Versailles. Colbert et avant lui Richelieu n'hésitent point à prononcer l'assimilation légale des Indiens baptisés aux colons et même aux métropolitains. Bien plus, pour obtenir la fusion des deux races, Louis XIV ne cesse d'exhorter les intendants. Il y aura le 'présent du roi' de 150 livres aux filles rouges qui épouseront des Français. Le roi entend même que, dans la distribution des dots aux jeunes mariées, les Indiennes aient préséance sur les Françaises.

"On a beau faire, poursuit l'historien, c'est peine perdue. Les colons de la Nouvelle-France n'entendent point ces pressantes invites, pas plus d'ailleurs que les Indiens. La francisation des sauvages aboutit à un brillant échec; aucune cohabitation des deux races n'a pu vraiment se réaliser. En 1685 il y avait, en chiffres bien comptés, 1,528 indigènes domiciliés dans la colonie et moins de 1,300 trois années plus tard. En 1752, l'ingénieur Franquet dresse un état de la même population indigène en état de porter les armes. En comptant tous les postes, depuis l'Acadie jusqu'à Michillimakinac et ses environs, les Hurons de Lorette peuvent seuls s'aboucher avec les Français sans interprète. Encore est-ce un des postes les moins populeux.

"Les Indiennes elles-mêmes, autre fait bien établi, se montrent absolument réfractaires aux mariages avec civilisés, en dépit de leur éducation à la française chez les Ursulines ou chez Marguerite Bourgeoys. Malgré tous les efforts, [l'intendant] M. De Meulles doit écrire au ministre le 12 novembre 1682: 'Je crois vous devoir donner avis qu'à peine s'en marie-t-il une ou deux par an'. Faut-il apporter un document décisif? Mgr Tanguay, ce bénédictin de notre histoire, a pu compulser 2,226,232 actes de nos registres. Sur ce, dans l'espace de deux siècles, il a relevé 94 mariages entre Français et Indiennes, et quatre alliances exactement jusqu'à l'année 1665. Il y a plus: ces métis n'ont laissé aucune descendance, leurs enfants étant décédés avant la fin du dix-huitième siècle." [Groulx se réfère à Joseph-Edmond Roy — "Le Baron La Hontan", p. 187, édition de 1902, au R.P. Lejeune, O.M.I., "Tableaux synoptiques de l'histoire du Canada", 1er fascicule, p. 53, et à Tanguay, "Dictionnaire généalogique", t. VII.]

Jean de Lotainville

*Titre emprunté à l'ouvrage de Lionel Groulx, "La naissance d'une race". Voir LA LIBERTÉ, page 3, édition des 30 juin, 7 et 14 juillet.

(1) LANCTÔT, Gustave, "Histoire du Canada, tome 1, des origines au régime royal". Librairie Beauchemin Limitée, Montréal, 1960.

(2) Id.

(3) Id.

(4) VAILLANCOURT, Emile, "La Conquête du Canada par les Normands — Biographie de la première génération normande au Canada" (avec la collaboration du R.P. Archange Godbout, O.F.M., préface de Aegidius Fauteux, G. Ducharme, Montréal, 1930).

titutions privées subventionnées;

7- QUE les mesures soient prises:

a- pour que l'enseignement de l'anglais, langue seconde, soit amélioré afin de tenir compte du contexte canadien;

b- pour que le groupe anglophone acquière la maîtrise de la langue officielle.

Cette position n'a pas subi de modifications majeures mais, depuis lors, alimentée par une réflexion constante et des informations nouvelles, elle s'est précisée.

A la première Biennale de la francophonie canadienne à Chicoutimi en 1975, les biennalistes ont insisté davantage sur la qualité de l'enseignement de la langue française dans toutes les écoles du Québec. On se rappellera, à cet égard, qu'en réponse au cri du coeur de Mgr Félix-Antoine Savard** les biennalistes avaient émis le voeu unanime que le gouvernement du Québec prenne toutes dispositions jugées utiles afin d'assurer à nos enfants une formation adéquate en langue française et dont on aurait toutes les raisons d'être fiers.

Nous tenons, aujourd'hui, à revenir sur ce point particulier et à inciter le gouvernement du Québec à accentuer ses efforts en ce sens. Car, qu'on le veuille ou non, en sol nord-américain, la langue française au Québec sert à propager à l'extérieur nos valeurs culturelles et il s'avère urgent d'insister sur la nécessité d'en faire un produit qui traduit une image réelle et de qualité.

Mais face à la politique linguistique du Québec telle qu'énoncée par la Charte et transcrite dans le projet de loi numéro 1, notre Association aimerait attirer plus particulièrement l'attention des membres de la Commission parlementaire sur le chapitre et les dispositions touchant la langue d'enseignement.

Avant toute autre considération, il nous apparaît important de nous demander de quels droits jouit, à cet égard, le francophone québécois dans les autres provinces canadiennes? En d'autres termes, qu'offre-t-on, ailleurs au Canada, au Québécois francophone appelé par son employeur à travailler dans une autre province et à celui qui, tout simplement, désire s'installer dans une autre partie du pays?

A Terre-Neuve, il ne jouira d'aucun droit ni privilège, car aucune disposition législative ni aucun règlement ne prévoient des dispositions autorisant l'enseignement en français. A moins, bien sûr, qu'il ne s'installe au Labrador où, grâce aux compagnies minières et au ministère de l'Education du Québec, s'est établie une tradition tolérée par le gouvernement de Terre-Neuve.

A l'Ile du Prince-Edouard, il n'existe pas non plus de législation ni de réglementation touchant les droits des francophones à une éducation dans leur langue. S'il veut pour ses enfants une éducation française, le Québécois devra s'installer à Baie Egmont, Abram Village ou Mont-Carmel, dans cette région rurale couverte par l'Unité scolaire numéro 5 à laquelle on accorde la possibilité de dispenser un enseignement en français.

En Nouvelle-Ecosse, la situation est la même. Aucune législation ou réglementation n'autorise un enseignement en français. Il existe des écoles francophones dispersées dans les milieux ruraux, acadiens; mais, comme à Terre-Neuve et à l'Ile du Prince-Edouard, l'enseignement en français qui y est dispensé répond davantage à la notion de tolérance qu'à celle de privilège ou de droit.

Au Nouveau-Brunswick, en Ontario et au Manitoba, les législations existantes font du français une langue d'enseignement, cependant, la section 12 de la loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick ne sera promulguée que le 1er juillet prochain. Bien qu'il reste beaucoup de chemin à parcourir afin d'assurer aux francophones, dans ces trois provinces, des institutions scolaires adéquates à tous les niveaux, on doit néanmoins reconnaître que depuis une dizaine d'années, les gouvernements provinciaux ont fait des effforts valables. Il leur appartiendra maintenant de prendre des dispositions équitables pour faciliter l'application du droit accordé et créer des structures répondant aux besoins des francophones.

On sait qu'en Saskatchewan, l'enseignement en français avait été autorisé en première année en 1920. Ce droit fut aboli en 1929. En 1953, on autorisa l'enseignement du français comme langue seconde une heure par jour. Mais ce n'est qu'en 1967 qu'on autorisa l'enseignement en français une heure par jour. En 1968, la loi scolaire permit au Lieutenant-Gouverneur de désigner des écoles dans lesquelles on pourrait enseigner en français selon certains pourcentages établis par règlement. Il existe maintenant quatorze écoles ainsi désignées qui ne sont pas des écoles françaises.

En Alberta, le même régime prévaut. Jusqu'à tout récemment, le privilège accordé aux francophones dans plus d'une vingtaine d'écoles bilingues (au même titre d'ailleurs qu'aux autres groupes ethniques minoritaires) n'autorisait que cinquante (50) pourcent du temps horaire d'enseignement en français. Ce pourcentage vient d'être porté à 80.

Enfin, même si on trouve en Colombie-Britannique au-delà de cent mille (100,000) parlant français dont quelque cinquante-cinq mille (55,000) dans le Grand Vancouver, aucun règlement et aucune disposition de la loi n'autorisent un enseignement en français. Dans le secteur public, il n'existe aucune école française et les trois petites écoles indépendantes de Lourdes, Fatima et St-Sacrement, ne sont en aucune façon subventionnées par le gouvernement.

Nous pouvons donc conclure que dans la plupart des provinces, la disponibilité des écoles françaises, leur survie et leur développement sont souvent contrôlés majoritairement par des anglophones et sont considérés comme un privilège dont la jouissance est subordonnée au bon vouloir des commissions scolaires.

Il n'est pas étonnant que le taux d'assimilation des francophones soit si élevé hors Québec, dans un Canada qui prétend à l'égalité linguistique pour ses deux peuples fondateurs.

Ce survol de la situation qui prévaut dans toutes les parties du pays nous porte à penser qu'après cent dix (110) ans de pacte confédératif, il serait peut-être temps, pour les anglophones canadiens de s'interroger sur le sort qu'ils font aux minorités francophones hors Québec et sur les structures d'accueil qu'ils mettent ou ne mettent pas à la disposition des québécois francophones et autres francophones canadiens dans chaque province.

A notre avis, la principale structure d'accueil, c'est l'é-

(suite, page 12)



SESSION ALPEC-LES PRAIRIES



- une engageante invitation à célébrer l'événement, la vie, la fête, Jésus-Christ, à travers sa propre culture francophone et ses moyens d'expression originaux et personnels.
- invitation à toute personne de seize ans et plus désireuse de découvrir ses possibilités de créativité et d'améliorer ses qualités d'animateur.

Session de 5 jours au Collège Universitaire de Saint-Boniface du 21 août au 26 août

Dix ateliers de ressourcement et de perfectionnement:

- chant d'assemblée et répertoire liturgique: technique d'animation, les gestes du directeur d'assemblée, le répertoire liturgique pour l'année, les gestes liturgiques, les sacrements...
- guitare et ensemble instrumental: accompagnement du répertoire liturgique
- clavier: organiste, accompagnement, soliste
- communication et environnement: l'image, le son, le dessin, l'environnement pour une liturgie signifiante
- animation d'assemblée: surtout pour les prêtres-président d'assemblée
- expression corporelle: le geste, expression de toute la persónne
- expression orale: apprentissage de la proclamation de la Parole de Dieu
- décors: confection de banderoles, décors etc...
- référence sociale et référence Jésus-Christ: atelier de ressourcement personnel, communautaire et spirituel



UNE QUINZAINE D'ANIMATEURS DU CANADA FRANÇAIS...

Coût: $10 d'inscription plus $50. pour la session (**une bourse de $25. sera offerte à toute personne de moins de 30 ans**)

Formulaire d'inscription à retourner au plus vite avec $10.00

Nom: ______________________ Âge: ____

Adresse: ______________________

Téléphone: ____________ Paroisse: ____________

S.V.P., retournez votre formulaire d'inscription à:
ALPEC, 190, avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface - R2H 0H7

cuisine

DES SALADES SUPERBES POUR SOUPER

Durant les jours chauds de l'été, rien n'est plus apprécié (et facile à préparer) qu'une salade. Même les hommes se laissent tenter par une bonne salade substantielle.

Les salades substantielles constituent presque un repas en elles-mêmes. Inclure un aliment protidique tel que de la viande, des oeufs ou du fromage, aussi, des légumes ou des fruits et un féculent. Garder les ingrédients croustillants et froids pour avoir une salade fraîche et croustillante au moment de servir.

Les conseillères en alimentation de la Division de la consultation alimentaire, d'Agriculture Canada, ont élaboré trois salades substantielles savoureuses mettant en vedette du poulet, du porc et du boeuf. La Salade au poulet et aux poires, qui est un mélange de poulet, poires et fromage suisse, prétend convertir tout le monde en adepte de salades. La Salade croquante au porc et aux pommes offre aussi un mélange de viande et fruit avec des amandes effilées pour plus de croquant. Les mesures métriques seront à l'oeuvre dans la Salade de boeuf campagnarde; cette salade réunit du boeuf cuit, du macaroni, du brocoli et des carottes et se prépare facilement à l'avance.

Ces salades servies comme plat principal ne seront certes pas laissées aux lapins!



SALADE AU POULET ET AUX POIRES

2 tasses de poulet cuit, en languettes
2 tasses de poires pelées, en dés
1½ tasse de céleri tranché
½ tasse de carotte râpée
1 tasse fromage suisse naturel en dés
½ c. à thé de sel
¼ c. à thé de poivre
¼ tasse de sauce à salades française
¼ tasse de mayonnaise ou sauce à salades
Feuilles de laitue

Mêler poulet, poires, céleri, carotte, fromage et assaisonnements. Mélanger sauce à salades française et mayonnaise ou sauce à salades. Ajouter à la salade et remuer. Refroidir. Servir sur des feuilles de laitue. 6 portions.

SALADE CROQUANTE AU PORC ET AUX POMMES

1 tasse de champignons tranchés
3 tasses de porc cuit, en dés
3/4 tasse de céleri, en dés
¼ tasse de piment vert en dés
¼ tasse d'amandes grillées, effilées
2 tasses de pommes rouges non pelées, en dés
½ c. à thé de sel
¼ c. à thé de poivre
½ tasse de mayonnaise ou sauce à salades
Feuilles de laitue

Combiner tous les ingrédients. Remuer délicatement et refroidir. Servir sur des feuilles de laitue. 6 portions.

SALADE DE BOEUF CAMPAGNARDE

500 ml de macaroni cuit (250 ml non cuit)
750 ml de boeuf cuit, en languettes minces
2 ml de sel
Pincée de poivre
15 ml de vinaigre
15 ml d'huile
50 ml d'oignon vert tranché
250 ml de céleri tranché
250 ml de carottes râpées
250 ml de brocoli tranché mince
125 ml de mayonnaise ou de sauce à salades
10 ml de raifort
10 ml de moutarde préparée
Feuilles de laitue

Combiner macaroni, boeuf, sel, poivre, vinaigre, huile et létumes. Refroidir une heure. Mélanger mayonnaise ou sauce à salades, raifort et moutarde; incorporer à la salade. Servir sur des feuilles de laitue. 6 portions.

L'importation au Canada de mini-carottes fraîches et transformées augmentait à un tel rythme que, durant les deux dernières années, Agriculture Canada a subventionné la moitié du coût total d'un projet de recherche concernant la production et la commercialisation des mini-carottes.

On introduit présentement au Canada les mini-carottes congelées, pour le marché de détail et aussi des institutions. Mais la plus grande partie du marché sera probablement occupée par les mini-carottes fraîches qui sont très appréciées des consommateurs.

Les chercheurs du projet conduit à Sherrington, au Québec ont expliqué qu'il est difficile de définir des dimensions spécifiques pour les mini-carottes alors que l'industrie de transformation préfère un produit plus petit.

Selon le Comité pour les mini-carottes de l'Ontario, "Si les études démontrent que la production domestique est possible, alors les importations pourraient être remplacées et cela représenterait un nouveau revenu pour l'industrie des légumes de l'Ontario".

Il y a encore des difficultés à surmonter dans la production, la manipulation et la transformation de ces carottes uniques. Tandis que la recherche sur les mini-carottes se terminera à la station d'Agriculture Canada de Saint-Jean au Québec, le travail se poursuivra en Ontario à Harrow et à la station provinciale de Simcoe. Un programme de moindre envergure continuera à la station Agassiz, en Colombie-Britannique. On commence à définir les catégories pour les mini-carottes; elles devraient être établies d'ici deux ans.

Pour le consommateur, il est difficile de distinguer entre des mini-carottes réelles et des carottes qui ont été réduites à la même grosseur, pratique qui doit être empêchée. Les différences, marquées, se situent au niveau du goût et de la texture.

En attendant que les mini-carottes soient disponibles sur le marché, les carottes nouvelles d'été peuvent compenser! Des carottes nouvelles de qualité sont petites, fermes, croustillantes et fraîchement cueillies. Choisir des carottes jeunes à queues fraîches et vertes et allouer une livre et demie pour six portions. Et ensuite, essayer ces deux recettes de la Division de la consultation alimentaire, d'Agriculture Canada: "Carottes nouvelles et champignons sautés" et "Carottes nouvelles et céleri aux herbes". Elles sont délicieuses.

SAISON D'ÉTÉ: LES CAROTTES

CAROTTES NOUVELLES ET CHAMPIGNONS SAUTÉS

1½ livre de carottes nouvelles
3 tasses de champignons tranchés (environ 3/4 livre)
¼ tasse de beurre
½ c. à thé de basilic
¼ tasse de persil frais haché
OU
1 c. à table de persil séché
Pincée de sel
Pincée de poivre

Gratter les carottes et couper en quartiers. Cuire à l'eau bouillante salée jusqu'à tendre (environ 15 minutes). Egoutter et garder au chaud. Sauter les champignons dans le beurre. Ajouter les assaisonnements et remuer. Disposer les carottes dans un plat de service et garnir avec les champignons. 6 portions.

CAROTTES NOUVELLES ET CÉLERI AUX HERBES

1½ livre de carottes nouvelles
1 tasse de céleri haché grossièrement
2 c. à table de beurre fondu
1 c. à table de menthe fraîche hachée
OU
1 c. à thé de menthe séchée
½ c. à thé de graines de céleri

Gratter les carottes et couper en morceaux de 1 pouce. Cuire à l'eau bouillante salée durant 5 minutes. Ajouter le céleri et cuire jusqu'à ce que les carottes soient juste tendres (environ 10 minutes). Egoutter. Arroser de beurre fondu. Saupoudrer de menthe et de graines de céleri et remuer délicatement. 6 portions.

[*Agriculture Canada*]

de ci, de ça...



LE RÊVE DÉLICIEUX DU CAPITALISME.- La bombe à neutrons que les Américains vont commencer à produire. L'invention peut tuer les gens, mais épargne la PROPRIETÉ..

*** ***** ***

LA JUNGLE.- Mercredi soir, neuf heures cinquante-quatre minutes. New York et une partie du New Jersey sont plongées dans l'obscurité. Panne d'électricité. Immédiatement, les fauves sortent de leur tanière. Les gens sont assaillis, assommés sur la rue, les femmes violées, les magasins cambriolés, saccagés. Civilisation.

*** ***** ***

LES ÉLECTIONS.- Le Premier Ministre Trudeau s'est amené à sa conférence de presse jeudi dernier portant des verres fumés. Ecchymoses sous les yeux, adhésifs de chaque côté du nez. Ses aides ont déclaré aux journalistes, l'un, qu'il s'agissait de résultat d'une "infection", l'autre, de travaux dentaires poussés. Le Premier Ministre a déclaré à un reporteur de la télévision qu'il s'était fait faire une beauté ("my face lifted") en vue des élections... Ma foi, c'est possible!

*** ***** ***

PROFESSEURS DEMANDÉS.- Le téléphone sonnait sans cesse hier matin aux bureaux du commissaire aux langues officielles M. Keith Spicer. Il s'agissait de candidats intéressés à suivre un cours de français d'une durée de deux ans au Québec, durant lequel un salaire de $15,000 serait versé aux étudiants qui auraient comme mission par la suite d'aller franciser les Etats-Unis, à un salaire annuel de $24,000. L'annonce, qui a paru dans le New York Times, édition du dimanche, précisait que de 400 à 500 professeurs étaient demandés pour ce programme de francisation, et que les candidatures devaient être faites au bureau de M. Spicer. Il s'agissait d'une blague, et les candidats, en apprenant que c'était un canular, ne pouvaient que répondre: "C'était trop beau pour être vrai!"
(Dans LE DEVOIR)

*** ***** ***

VIVE LES INDIENS LIBRES.- Les Indiens du nord de l'Ontario ont proclamé leur indépendance. C'est ce qui *ressort d'un document que les Indiens qualifient de déclaration d'indépendance et qu'ils ont présenté hier au* cabinet ontarien. Ils y revendiquent la souveraineté de plus de 500,000 kilomètres carrés de territoires, soit plus de la moitié de la province. Le document fait état d'indépendance spirituelle, culturelle, sociale et économique dans un secteur situé au nord du 50e parallèle et comptant une population de 20,000 habitants. Le document accuse la société blanche, et le gouvernement ontarien en particulier, de "génocide culturel". Les autorités ontariennes ont dit qu'elles étudieraient la question.

*** ***** ***

CES CHERS PETITS.- On rapporte que des enfants auraient été à l'origine d'un déraillement du train Northlander, au nord de North Bay, la semaine dernière. Il n'est pas rare qu'il soit établi que des enfants soient la cause d'incendies - résultant en pertes de vie - et autres catastrophes. Il faudra peut-être en venir à tenir les parents responsables - au civil comme au criminel - des actes de leurs chers rejetons.

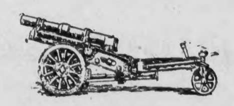
*** ***** ***

ENSEIGNANTS QUÉBÉCOIS ET OUEST CANADIEN.- Selon une annonce parue dans Le Devoir, "le Bureau de placement du secteur de l'éducation (ministère de l'Education du Québec) informe les personnes intéressées que les ministères de l'Education des gouvernements du Manitoba, de l'Ontario et de la Saskatchewan recherchent des enseignants francophones pour les niveaux élémentaires et secondaires. Les disciplines d'enseignement sont variées et comprennent le français, langue maternelle ou langue seconde". L'annonce fait savoir que des représentants du Ministère de l'éducation du *Manitoba seront au Québec la première semaine du mois d'août,* afin de recontrer les candidats sélectionnés.

*** ***** ***

LA LANGUE D'ENSEIGNEMENT.- Selon les défenseurs de la pauvre minorité anglophone du Québec qui se débat parce que les gens du lieu ont décidé de prendre leur affaire en main, il existerait au Canada un droit.. celui de faire instruire ses enfants dans la langue de son choix... QUELLE LANGUE? ET OÙ, ÇA?

*** ***** ***



La robe rouge

Ce conte a été écrit par Monsieur Henri Létourneau, d'après une histoire de loup-garou qu'il avait enregistrée en 1969. Depuis 1957, Monsieur Létourneau recueille des facettes de la vie des Anciens du Manitoba français — coutumes, légendes, chansons, remèdes, recettes, etc. — La transcription de ce conte a pu être réalisée grâce à un octroi de *La Fondation Radio-Saint-Bonirace* **au Musée de Saint-Boniface.**

Il y a bien longtemps quand j'étais petite (la dame qui raconte cette histoire est âgée de 84 ans - 1969), mamân me raconta une histoire de loup-garou. Dans ce temps-là, quand venait le temps des poirettes (saskatoons), les gens de Saint-François-Xavier et de la Baie Saint-Paul allaient cueillir les poirettes ou petites poires comme ils les appelaient, au Grand Coteau. Tous y allait en charette à 6 miles de la Baie Saint-Paul et à peu près à 12 miles de Saint-François-Xavier.

Maman dit qu'à l'époque ils avaient pour voisin un jeune couple qui avait deux enfants, âgés d'environ six et huit ans. C'étaient de bons voisins. La femme était née dans la paroisse; son mari venait d'ailleurs. Ils étaient arrivés dans la paroisse depuis une dizaine d'années. Il était bon garçon, travailleur, bon chanteur et tout un violoneux, mais parfois il était jongleur (songeur ou rêveur). Les gens ne savaient rien de *son passé et lui ne racontait rien*. Certains gens disaient avoir entendu dire que dans sa jeunesse il avait été un dur-à-cuire, mais vraiment personne ne savait rien.

Cet été-là des chasseurs avaient rapporté qu'il y avait beaucoup de petites poires au Grand Coteau, alors les gens commencèrent à se préparer pour la cueillaison (1). Les petites poires devraient être mûres la deuxième semaine du mois de juillet. Le temps venu, les gens prirent le bord du Coteau. Maman dit que ce matin-là quand ils partirent, leur voisin n'était pas prêt. Il leur dit qu'il partirait un peu plus tard. Je ne dirai pas leur nom de famille, je vais seulement les appeler par leur nom de baptême. Le mari, c'était Modeste et la femme Euphrosine (2).

Quand Modeste fut prêt, il attela un cheval à la charrette, on chargea chaudières et seaux, une cruche d'eau froide, un peu de nourriture qu'ils appelaient leur awapou (3). Euphrosine et les deux enfants embarquèrent et on fila vers le Grand Coteau. D'habitude quand toute la famille allait en voiture Modeste, qui avait une belle voix, entonnait une chanson à répondre et Euphrosine et les enfants joignaient leurs voix à la sienne. Mais ce matin-là Modeste ne chantait pas, il était "jongleur". Quand les enfants commencèrent à chanter, il fronça les sourcils et leur dit de se taire! Et même Euphrosine remarqua que de temps à autre il lui jetait un regard étrange. Elle se sentait mal à l'aise, et finalement elle dit à Modeste, "Peut-être que tu n'aimes pas ma robe? Peut-être que tu n'aimes pas la couleur?" (C'était une robe d'indienne - calico - avec des fleurs rouges). "C'est une robe que j'ai fait confectionner moi-même et je la porte aujourd'hui pour la première fois; je n'ai rien dit ce matin, je voulais te surprendre et voir ce que tu dirais en voyant ma nouvelle robe! Mais tu n'as rien dit, alors peut-être qu'elle te déplaît?"

Il répondit d'un ton brusque "qu'il n'avait pas remarqué la robe, mais qu'elle était vraiment belle". On continua le voyage en silence. Bientôt on arriva à un endroit où il y avait une grande île de bois (un îlet comme disaient les anciens). C'était à peu près à mi-chemin entre leur demeure et le Grand Coteau. Modeste arrêta le cheval et en descendant de la charrette il dit à Euphrosine, "Prend les guides (rênes), je vais aller dans ce bois. Je veux voir s'il est possible de trouver assez de saules gris pour faire une centaine de piquets dont nous avons besoin pour réparer la clôture du pacage (pâturage). Continue au Coteau et je te rejoindrai en chemin". Elle fit claquer les guides, le cheval avança, et elle, regardant en arrière, vit Modeste qui disparaissait dans les bois. Elle n'avait fait qu'une centaine de verges sur la route quand le cheval commença subitement à aller beaucoup plus vite. Pour le retenir elle dut tirer sur les guides de toutes ses forces. Quelque chose faisait peur au cheval. Il était affolé. Soudain elle vit près de la charrette un énorme chien noir, qui apparemment était la cause de la frayeur du cheval qui avait presque pris l'épouvante *(le mors aux dents)*.

Le chien ne semblait avoir qu'une idée, - sauter dans la charrette! Il essayait de mordre Euphrosiene, et apeurés, les enfants se blottissaient au fond de la charette parmi les chaudières et les seaux. Le chien parvint (avec ses dents) à déchirer la robe d'Euphrosine. Mais comme on arrivait parmi les voitures des autres cueilleurs, le chien disparut dans un épais buisson de pembina et de saules. Euphrosine descendit de la voiture et les femmes remarquèrent que sa robe, qui paraissait neuve, était déchirée à plusieurs endroits. Nul d'entre eux n'avait vu le chien, qui avait disparu comme elle arrivait. La plus âgée des femmes lui demanda: "Es-tu certaine que c'était un chien? Je croirais plutôt que c'est un loup!" Elle ne répondit pas, elle aimait mieux ne pas en parler, et elle avait remarqué que le regard du chien ou du loup lui rappelait ceux de Modeste avant qu'il descende de la charrette. Elle songeait à toutes ces choses en cueillant les petites poires, quand Modeste arriva. Elle remarqua qu'il était à bout de souffle, qu'il avait très chaud, ses vêtements étaient trempés de sueur. Elle lui en fit la remarque et il répondit, "Je me dépêchais. Le bois est épais, et il fait très chaud." Elle ne répondit pas; elle se sentait très triste. Lui était joyeux; elle lui raconta son aventure, et il lui dit, "que c'était possible que ce soit un loup de bois". Il la taquina, lui disant "que l'imagination fait voir bien des choses". Elle ne lui dit pas que le loup lui avait déchiré sa robe.

Les chaudières, les seaux et le panier étaient remplis de poirettes. Modeste les chargea dans la charrette, attela le cheval et on se mit en route pour la maison. Modeste, joyeux, entonna une chanson; les enfants joignirent leurs voix à la sienne, mais Euphrosine ne chantait pas. Quand il lui en demanda la cause, elle répondit, "La fatigue peut-être".

Rendus à la maison, elle changea de robe et elle apprêta le souper. En soupant, lui était joyeux, taquinait les enfants, riait à gorge déployée. Il était assis au bout de la table, en face d'elle, elle vit qu'il avait quelque chose de rouge pris entre les dents. Elle le lui dit et il répondit, "Veux-tu me l'enlever". Elle se leva, prit une épingle et elle s'aperçut que c'était du fil rouge de sa robe. Il lui demanda ce que c'était, et elle répondit que c'était "rien".

La pauvre Euphrosine maintenant était certaine que ce n'était pas un chien, mais un loup qui l'avait attaqué sur la route, et quel problème! Elle n'oserait jamais en parler aux voisines, pas même à ses amies. Que faire? Maintenant elle se rappelait que depuis quelques années il lui était parfois arrivé de s'éveiller la nuit et de s'apercevoir que son mari n'était pas à ses côtés, et finalement quand il revenait il avait toujours quelque excuse, plausible d'ailleurs: il avait été réveillé par un bruit venant de l'étable, alors il était allé voir; un cheval pris dans la crêche ou bien une vache qui avait passé la patte par dessus son câble; ou un renard qui avait essayé d'entrer dans le poulailler. Ces choses arrivent assez souvent sur la ferme, mais combien était-ce vrai? Que diront les gens? Ils sauront que peut-être Modeste était loup-garou?

Quelques mois plus tard on était rendu en automne. Modeste était à travailler au bois à quelques milles de la maison, et les enfants étaient allés en commission chez un des voisins. Il était tout près de cinq heures de l'après-midi, alors elle décida d'aller qu'rir (chercher) les vaches au pacage. Modeste et les enfants pourront les traire à leur retour, pendant qu'elle préparera le souper. En ouvrant la barrière du pacage, elle vit un rondin qui était posé sur la barrière. Quelque chose semblait lui dire de prendre ce bâton, mais elle avait souvent été chercher les vaches et c'était la première fois qu'elle remarquait ce bâton sur la barrière. Elle partit avec le bâton. Les vaches étaient au bout du pâturage, près de la Coulée des Trois-Chênes (4). Comme elle envoyait les vaches en avant d'elle, les menaçant de son bâton, elle entendit un bruit du côté de la Coulée. C'était semblable au bruit causé par un animal qui montait la côte de la Coulée à la course. Elle eut très peur, son bâton la rassurait un peu. Elle vit le même animal qu'elle avait vu sur le chemin. Ayant monté la côte de la Coulée, il sortait des saules qui croissaient sur le haut de la côte. Ignorant les vaches, il vint à elle. Il avait les yeux comme des braises rouges et la salive lui sortait de chaque côté de la gueule ouverte, montrant d'énormes crocs pointus. Rendu à une dizaine de pieds d'elle, il fondit sur elle, mais Euphrosine était prête, elle lui asséna un coup de bâton sur le nez. Le loup poussa un hurlement de douleur, il roula par terre et tomba dans les brousailles au bas de la côte de la Coulée. Euphrosine demeura figée sur place un moment, et finalement elle s'approcha de la côte. Elle entendit un gémissement qui venait d'une touffe épaisse de pacânnes (noisetiers). Elle s'approcha mais elle ne put rien voir, à cause des branches, et il lui semblait que c'était certainement des plaintes qui venaient d'un être humain et non d'un animal.

Elle descendit lentement la côte, qui était à pic (raide). Elle avait de la difficulté à se frayer un passage à cause des branches. Rendue au fond, elle se dirigea vers l'endroit d'où venaient les gémissements. Elle vit Modeste étendu sur le dos, le sans lui sortant du nez. Alors elle s'approcha, enleva son tablier le trempa dans l'eau de la Coulée, puis venant à Modeste, elle lui lava la figure. Le sang s'arrêta de couler, Modeste ouvrit les yeux, il sourit et lui dit, "Euphrosine, je ne pouvais te dire que j'étais un loup-garou, quand je t'ai attaquée sur le chemin. J'espérais que tu me frapperais sur le nez avec le fouet, car la seule manière dont je pouvais être délivré était que quelqu'un me frappe sur le nez assez fort pour que je saigne, et il fallait que ça soit au moment où j'étais sous forme de loup. Alors, grâce à toi, Euphrosine, je suis débarrassé pour toujours!

Et en terminant, je devrais dire comme ma coucoume (grand-mère): "s'ils ne sont pas morts, ils vivent encore".

Notes:

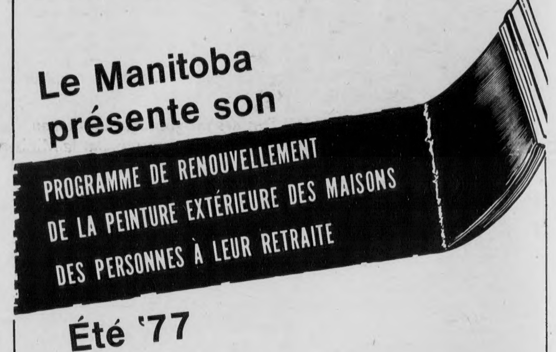
1- La cueillette des petites poires avait une certaine importance dans la fabrication du pemmican à la Rivière Rouge, du temps de la chasse aux bisons. Pour donner du goût au pemmican quand on pilait la viande séchée du bison, on y ajoutait des saskatoons séchées au soleil, ou des cerises-à-grappes fraîches. De tous les fruits ou baies récoltés dans l'Ouest canadien, seulement la petite poire pouvait être séchée; de cette façon il était facile de la conserver assez longtemps.

2- **Modeste et Euphrosine:** Noms très communs à l'époque chez les Métis.

3- **Awapou:** en langue Crise, leur nourriture.

4- **Coulée des Trois-Chênes:** Petit cours d'eau situé près de Saint-François-Xavier, sec la plus grande partie de l'année. Au printemps, il se déverse dans la Rivière Assiniboine, l'eau provenant de la fonte des neiges sur le Coteau des Festins.





MESSAGE IMPORTANT

du Collège Universitaire de Saint-Boniface

Au Manitoba,

Des: **Institutions financières [Banques, caisses, etc],**
Firmes industrielles et commerciales,
Bureaux de professionnels,
Agences gouvernementales,

Demandent:

Des diplômés bilingues,
de niveau Collège communautaire,

Dans les domaines de:

Commis de bureau,
Secrétaires et sténo-dactylos,
Aides-comptables,
Gérants du personnel et de bureau.

C'est pourquoi:

- **si tu as une bonne connaissance des deux langues,**
- **si tu as, préférablement, complété ta 12e année d'études secondaires,**
- **si tu as 17 ans et plus et que tu es canadien[ne]**

et/ou:

- **si tu n'as pas fréquenté l'école pendant une année complète,**

Tu peux être éligible à l'un des programmes de niveau collège Communautaire 1, approuvés par le Ministère de l'éducation permanente du Manitoba et financés par les gouvernements fédéral et provincial:

*** Commis de bureau**
***Sténo-dactylo**
***Aide-comptable.**

Tous ces programmes sont d'une durée de 10 mois et conduisent à un certificat qui t'ouvre les portes du marché du travail ou qui t'invite à te spécialiser au C.U.S.B. comme:

***Secrétaire-comptable**
***Secrétaire de direction**
***Gérant de bureau et du personnel.**

Tu peux aussi être éligible à l'un ou à l'autre des programmes fédéraux et provinciaux d'assistance financière aux étudiants:

***"Student Aid Branch" du Manitoba,**
***Secrétariat d'état du Canada [aide à la Minorité],**
***Main-d'Oeuvre du Canada.**

Si tu ne l'as pas déjà fait,
Viens nous voir!, entre le 2 août *et* le 5 août
"LES PORTES OUVERTES"

Nous te démontrerons qu'il y a de l'avenir pour toi!
Téléphone: 233-0210 *200, av. de la Cathédrale*

Laval Cloutier, prêtre
Directeur du Secteur Collège Communautaire au C.U.S.B.



Collège Universitaire de Saint-Boniface

200, avenue de la Cathédrale *Au téléphone: 233-0210*

La SFM nous informe

SAVIEZ-VOUS QUE...?

Le ministre du Tourisme, des Loisirs et des Affaires culturelles annonçait récemment la promulgation des règlements et la diffusion des formules de demandes dans le cadre du programme d'octrois pour les arènes de curling et les patinoires couvertes.

Le montant des octrois sera limité à 10% des coûts d'opération jusqu'au maximum suivant:

Patinoires couvertes (glace artificielle) - $1,000.00

Patinoires couvertes (glace naturelle) - $250.00

Arènes de curling couvertes (glace artificielle) - $125.00

Arènes de curling (glace naturelle) - $50.00

Ces octrois comprennent les dépenses de chauffage, d'électricité, d'assurance et d'entretien annuel général. Les frais de main-d'oeuvre en sont exclus.

Seules les demandes d'octrois requérant le maximum peuvent être soumises avec le 1er janvier. La date limite des autres demandes est fixée au 1er mars 1978.

Les formules de demandes sont disponibles dans tous les bureaux municipaux du Manitoba.

PROGRAMME À L'INTENTION DES PARENTS SEULS

Le ministère de la Santé et du Bien-Être social vient d'annoncer un programme d'aide aux parents seuls qui reçoivent de l'assistance sociale.

Le programme comprend des cours de communications, de méthodes d'approche, des problèmes et des exemples de réussites dans le domaine du travail.

Pour plus d'information, communiquez avec Janot Morrris au C.C.F.M., au 233-8972.

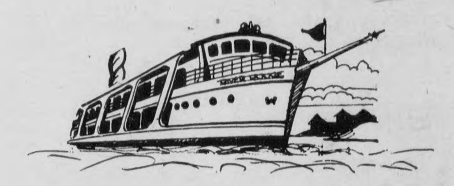
SAINT-JEAN-BAPTISTE, 1877 - 1977

Invitation est faite à tous les enseignants et élèves, anciens et actuels, des écoles de Saint-Jean-Baptiste, de venir se rencontrer "CHEZ NOUS" le 6 août au cours d'un thé amical qui aura lieu de 14 h. à 17 h. au gymnase de l'école élémentaire.

Ce sera une occasion unique de réunion, de renouement d'amitiés. Cet événement marquera l'ouverture de la semaine "JE REVIENS CHEZ NOUS" alors que les gens de Saint-Jean-Baptiste recevront les anciens paroissiens du lieu.

Le comité des fêtes du
centenaire de Saint-Jean-Baptiste

CROISIÈRE SUR LE "RIVER ROUGE" POUR PERSONNES SEULES



Il reste quelques billets pour la croisière du 23 juillet qui aura lieu de 22h00 à 01h00.

Hâtez-vous, nous vous attendons. Pour plus de renseignements communiquez avec Janot Morris au 233-8972.

Saint-Adolphe

ON FÊTE LES TRUDEAU

Cent-trente enfants, petits enfants et arrière-petits enfants de Madame Augustine Trudeau, née Manaigre, se sont réunis le 10 juillet dernier pour fêter son 75ème anniversaire. La réunion avait lieu à Saint-Adolphe chez Alfred, le quatorzième de ses enfants.

La fête débuta vers 2h. de l'après-midi sur un terrain qui était bien décoré. Son fils Léo lui souhaita "bonne santé" et encore plusieurs années parmi nous. Sa bru Rhéa et ses enfants chantèrent ensuite une chanson très émouvante. La chanson avait été composée par Rhéa Trudeau. On lui présenta ensuite un délicieux gâteau qui avait été décoré par sa petite-fille Gisèle Lecoq.

Jeannine Petit ne manquait pas d'entrain pour amuser les enfants en organisant des jeux. Il faut remarquer qu'elle avait l'aide de deux bouffons, à savoir, Alfred Trudeau et Roland Lamoureux qui semblaient amuser autant les adultes que les enfants. Antonio et Almanzor Trudeau jouaient de la guitare et Louise de l'orgue pour entraîner les enfants et tous avaient le coeur joyeux.

Ce fut ensuite le tour des plus jeunes, Maurice Trudeau à la guitare et Brigitte Trudeau ainsi que Marcel Kirouac à la batterie qui démontrèrent le style de la jeunesse.

Emile Lamoureux son petit-fils a su faire courir les gens en organisant une partie de balle dans l'autre coin de la cour. Du tir au câble a permis de découvrir les plus forts dans la parenté... Qui a gagné?...

Chacun avait son panier de vivres pour le souper. Un mets spécial préparé par ses filles, Marthe et Monique, confectionné sous l'oeil du chef Alphonse Kirouac, fut servi aux invités d'honneur. Le tout se termina par un feu de camp.

Note.- Etienne Truteau (variations: Trudeau, Trutaut, Truto) est l'ancêtre des Trudeau au pays. Il était le fils de François et de Catherine Matinier, de Notre-Dame-de-Cogne, diocèse de La Rochelle, Aunis. Son père était maître maçon, et lui, maître charpentier. Il épousa à Montréal, le 10 janvier 1667, Adrienne Barbier (née en 1652). Ils eurent douze enfants.

De La Rochelle vinrent aussi les ancêtres des Beauchamp, Lévesque, Papillon, Rhéaume (Réaume), un des Robert, Gendron, Baudet, Marchessault, Gaboury, Trottier (Trotier), un des Leroy, un des Thérien (Terrien), les Cormier, Caron, Lamarche (Gillebert), La Rochelle, Bédard, Caillet, Caillé, Cayer, Nolin, Paradis, Gaborlault dit Lapalme, Casgrain, Chalifour, Gaudreau, Guilbault et Guilbeault, Juneau, un des Lecomte, Létourneau, Mongeau, Plante, etc.

(Sources: TANGUAY, "Dictionnaire généalogique". HOLLIER, Robert, "La France des Canadiens".)

J.-J.L.F.

"La pierre qui se trouve dans l'eau ne craint plus le froid"
[*Proverbe africain*]

"Elle le supplia de songer au salut de son âme et de dire la vérité. Il nia de nouveau, en ajoutant deux gros mots."
[*Rudyard Kipling, dans "Simples contes des collines"*]

NOMINATION

Banque Canadienne Nationale



M. Roland Meunier

La Banque Canadienne Nationale est heureuse d'annoncer la nomination de M. Roland Meunier au poste de directeur du district englobant la région de Gatineau, l'Ontario et le Manitoba.

Saint-Jean-Baptiste

A l'occasion du centenaire de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, il y aura une semaine spéciale d'activités, du

6 au 13 août



***

Le comité d'organisation des fêtes du centenaire remercie les organismes qui ont contribué au succès de la célébration:

- La paroisse de Saint-Jean-Baptiste
- La chorale
- Les Chevaliers de Colomb (Conseil Montcalm)
- La Ligue des Femmes catholiques
- L'Association des parents guides et scouts
- La Chambre de Commerce
- Le Club 4-H
- Le Club de curling
- Le Club des motoneiges
- Le Club sportif
- Le Club des Pionniers
- La commission parcs-récréation
- Le conseil étudiant
- Le conseil de la municipalité de Montcalm

***



PÈLERINAGE À SAINTE ANNE LE MARDI 26 JUILLET

■

7h30 P.M. - Prières à sainte Anne
Sacrement du Pardon

8h30 P.M. - Messe concélébrée
Salut du Saint-Sacrement
Vénération des reliques

■

1877



CENTENAIRE DE LA PAROISSE DE LORETTE



Dans le cadre des fêtes du centenaire de la paroisse de Lorette, noter qu'il y aura TROIS JOURS d'activités et de célébrations...

les 9, 10 et 11 SEPTEMBRE



1977

Saint-Jean-Baptiste

DÉCÈS

Toutes nos sympathies à M. et à Mme Denis Clément qui ont perdu leur bébé Emmanuel décédé subitement le 6 juillet dans son lit d'enfant.

Aussi aux familles Lafond et Gariépy qui ont perdu leur beau-frère Herménégilde Guénette âgé de 73 ans, ancien paroissien de Saint-Jean-Baptiste.

FÉLICITATIONS

Félicitations à Lise Desaultels, fille de M. et Mme Philippe Desautels qui a reçu son diplôme de Bachelière en Economie domestique à l'Université du Manitoba.

Longue vie conjugale à nos jeunes paroissiens René Colette avec Murielle Touchette et à Gail Valcourt avec Martine Johanneson qui débuteront dans le vie de mariage ce mois-ci.

Toutes nos félicitations à M. et Mme Ulric Saint-Godard qui ont déjà parcouru 65 ans de vie conjugale; on vous souhaite encore beaucoup d'autres années. C'est magnifique.

LE PARC DE SAINT-JEAN-BAPTISTE

L'ouverture est chose du passé, ce qui demeure présent c'est à nous d'en jouir, dans nos heures de loisirs et de prendre les précautions nécessaires afin que notre génération à venir soit fière de posséder un des plus beaux parcs du Manitoba. Venez le visiter: et vous serez d'accord avec nous!



L'église de Saint-Jean-Baptiste. C'est par inadvertance que cette photo a été indiquée, dans l'édition de la semaine dernière, comme étant celle de l'église de la paroisse de Saint-Joseph.

"FOLIES-GRENOUILLES" Saint-Pierre-Jolys

8e FESTIVAL DE LA GRENOUILLE

Les 29, 30 et 31 juillet



PROGRAMME

LES 29, 30 ET 31 JUILLET
ENTRÉE GRATUITE L'APRÈS-MIDI POUR LES MOINS DE 12 ANS

DÉFILÉ
Samedi, le 30 juillet à 10h00

EXPOSITION AGRICOLE
Samedi - Exposition d'artisanat et d'horticulture
- Démonstration d'artisanat
- "Pet Show"
Samedi et dimanche - Equitation

SOUPER au "STEAK"
Samedi et dimanche soir 17h00 - 19h00

TOURNOI DE FER À CHEVAL
- Dimanche après-midi
- Inscription sur les lieux

TIR AU CÂBLE
- Dimanche soir à 19h00
- Pour inscription communiquer avec Gilbert Ruest 433-7662

"LE LILY PAD" CASINO
- Vendredi, samedi et dimanche
- "Nevada Club" et roue de fortune

P'TIT CANOT
- Vendredi, samedi et dimanche

MUSIQUE

Quelques notes

L'idée du festival de la grenouille est venue aux gens de Saint-Pierre-Jolys alors qu'ils se préparaient à célébrer le centenaire du Manitoba, en 1970. Il s'agissait de s'amuser un peu et ils ont imaginé de faire des concours de sauts de grenouilles. Il s'agit bien entendu de grenouilles nées au Manitoba, élevées sur des fermes secrètes, dit-on. Au mois d'avril 1977, l'organisation de ce qui est connu comme "Frog Follies" a été incorporée en bonne et due forme sous le nom de "St-Pierre-Jolys Frog Follies Incorporated - Folies-Grenouilles St-Pierre-Jolys Incorporée". Plus de 2,500 personnes ont pris part au festival en 1976, dont la moitié venaient des régions limitrophes.

DANSE DES JEUNES
- Vendredi à 20h30, musique par "Kickin"
- Samedi et dimanche après-midi, musique sur ruban de "Mo Sound"
- Samedi et dimanche soir musique par "FAMILY SIX"

GARDERIE
- Samedi et dimanche

ACTIVITÉS POUR LES BAMBINS ET LES JEUNES
- Dimanche après-midi

MATINÉE DE CINÉMA
- Samedi après-midi

TOURNOI DE BALLE DU CONSEIL D'ÉTAT DES CHEVALIERS DE COLOMB,
- Dimanche le 31 juillet

À NE PAS MANQUER: LE CHAMPIONNAT NATIONAL DES SAUTS DE GRENOUILLES

Inscription	- Samedi le 30 juillet de 11 heures à 14 heures 40 grenouilles à être inscrites
Concours 1	- Dimanche, le 31 juillet à 13 heures.
Concours 2:	- Dimanche, le 31 juillet à 14 heures.
Concours 3:	- Dimanche, le 31 juillet à 15 heures.
Concours 4:	- Dimanche, le 31 juillet à 16 heures.
CHAMPIONNAT	- Dimanche, le 31 juillet à 17 heures.

Le Conseil d'État des Chevaliers de Colomb est l'hôte du tournoi de "Fastball"

Possibilité de camping en fin de semaine

PLUS DE $1,200 EN PRIX

"FOLIES-GRENOUILLES" SAINT-PIERRE-JOLYS INCORPORÉES
(comité formé de deux représentants de huit organismes de Saint-Pierre-Jolys et des environs)
Président, Richard Roy; vice-président, Edmond Labossière; secrétaire-trésorier, Joseph Robidoux; conseillers, Allan Bayne, Eugène Ritchot, Paul Dandenault, René Hébert, Claude Hébert, Michel Turenne, Réal Curé, Raymond Lavergne, Philippe Côté, Lucille Carrière, Henri Desharnais, Gilbert Ruest, Auguste Laroche, Calvin Stuart.
RENSEIGNEMENTS: 433-7906

Lorette

Nous avons dans la paroisse pour amuser les jeunes pendant juillet et août une jeune fille du nom de Julie Grouette qui prépare un programme très intéressant pour que tous participent à des amusements sains pendant l'été. A tous les mardis soir de 8h00 à 9h00, au gymnase de l'Institut collégial de Lorette, il y aura des jeux de Badminton, danse, ballon volant, etc. Tous sont invités d'y venir, surtout les dames.

Il y aura un film au Centre sportif: "The Omen". Prix d'entrée: $2.75. Pour parents, adultes et enfants admis avec parents seulement. Les portes seront ouvertes à 8h00 du jeudi soir le 28 juillet. Les vedettes sont Gregory Peck et Lee Pernick. Un film qui vaut la peine d'être vu par les adultes - 18 ans et plus.

Commençant le 25 juillet, il y aura à l'arène de Lorette un programme pour les jeunes de 3, 4 et 5 ans - les parents sont admis -. Ecrivez à Julie Grouette, C.P. 226, Lorette, Man., ou téléphonez-lui au 878-2979, à sa résidence; ou à la Municipalité au 878-3321.

Félicitations à M. et Mme Isidore Lansard qui ont célébré leur 25e anniversaire de mariage le mardi 5 juillet. Cette fête débuta par une messe d'action de grâces à l'église, à 5h00 p.m., à laquelle participaient tous les enfants, suivie d'un souper-rencontre intime à la demeure des jubilaires.

Rosa Therrien.



M. et Mme Joseph-Aimé Courcelles, de Sainte-Agathe, célèbrent cette année leur cinquantième anniversaire de mariage. Ce sera fête, dimanche le 7 août. Il y aura une messe, dans l'église de Sainte-Agathe, à l'intention des jubilaires, puis un repas de famille. Albert, Pierre, Emmanuel, Edmond, Léo et Rita invitent tous les parents et amis de Joseph-Aimé et Rosanne (née Saint-Hilaire), à un thé qui aura lieu en leur honneur de 14 à 17 heures le même jour, au centre culturel de Sainte-Agathe.

L'ACELF... (suite)

coie. Si, comme francophones canadiens, nous n'obtenons pas, dans toutes les provinces canadiennes, ce droit fondamental à un enseignement intégral dans notre langue, nous ne voyons pas pourquoi le gouvernement du Québec devrait maintenir plus longtemps tous les privilèges qui accompagnent le respect de ce même droit aux anglophones canadiens sur son territoire.

L'exercice de ce droit, nous ne le voulons pas statique mais vraiment opérationnel. Ce qui signifierait en fait des écoles françaises dans les principales villes canadiennes et dans les régions à concentration raisonnable de francophones. A ce sujet, nous serons en mesure, dans quelques mois, de faire connaître les priorités à établir et les besoins à pourvoir puisque nous avons entrepris la préparation d'un "Plan accéléré de développement de l'éducation française" sur tout le territoire canadien.

Dans cet esprit:

1- ATTENDU QUE l'Association canadienne d'éducation de langue française, en vertu de ses objectifs et sa composition, est un organisme représentatif groupe francophone et se doit d'en promouvoir les intérêts;

2- ATTENDU QUE les dispositions de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique reconnaissent implicitement au Québec le droit de légiférer en matière *linguistique;*

3- ATTENDU QUE l'attitude du gouvernement du Québec à l'égard de sa minorité anglophone devrait servir d'élément déterminant dans les revendications des communautés francophones hors Québec;

4- ATTENDU QUE la langue française, même au Québec, n'est pas dans une situation telle que l'on puisse favoriser son développement et sa survie sans utiliser des mesures énergiques et fermes dans certains domaines et des plus importants tels ceux de l'éducation, des affaires, du travail, des entreprises, de l'administration;

L'Association canadienne d'éducation de langue française

— APPROUVE l'esprit du projet de loi numéro 1;

— APPROUVE particulièrement le chapitre VIII intitulé: "la langue de l'enseignement";

— APPROUVE les garanties accordées à la minorité anglophone;

— RECOMMANDE toutefois que soit consentie aux anglophones canadiens des autres provinces qui viendront s'établir au Québec la possibilité de choisir l'école anglaise ou française;

— RECOMMANDE au gouvernement du Québec de s'assurer, par voie de négociation avec les autres provinces, de garanties similaires envers les francophones canadiens.

Québec, le 27 mai 1977.

** "Peut-être serait-il opportun que le gouvernement du Québec décrète l'état d'urgence et mette immédiatement en oeuvre, avec l'aide et sous la direction de l'ACELF rénovée, aguérie, intransigeante, une très énergique, intrépide, implacable politique de redressement linguistique dans tous les domaines et particulièrement dans le plus menacé, celui de l'éducation".

REMERCIEMENTS

La famille Marcel Foidart remercie sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Wayne, soit par leur présence aux funérailles, offrandes de messes, prières ou message de sympathie.

CONSEIL JEUNESSE... (suite)

sont extraits des données du recensement de 1971.

Pour remédier à cette situation, le Conseil Jeunesse provincial élabore un plan à quatre volets: politique, éducation, culture et économie, et voit en ce plan une formule "qui transformera l'apathie et l'indifférence de nos jeunes vis-à-vis leur sort en une identification profonde à leur culture et un comportement de citoyens francophones à part entière".

Le Conseil Jeunesse provincial dit vouloir former des "leaders" pour "assurer non seulement la relève mais aussi une continuité dans nos actions" et prévoit pour ce faire "des stages de formation pour répondre aux besoins de nos leaders leur permettant de prendre en main leurs destinées".

En matière d'éducation, le Conseil revendique "un système d'éducation de la maternelle à l'université en français pour tous". Quant au *secteur économie*, le Conseil dit vouloir "orienter les jeunes consommateurs vers les entreprises francophones", ce qui peut se traduire par une sorte de campagne d' "achat chez nous", comme il en existait au Québec aux années '30.

Le Conseil Jeunesse déplore que "le gouvernement fédéral n'ait aucune politique précise de développement des minorités francophones hors Québec"; que "le gouvernement fédéral dépense temps et énergie dans des programmes de multiculturalisme et de rapprochement" (programme dans lesquels le Conseil dit refuser de s' "embarquer"); que "le gouvernement se serve de nous pour justifier l'unité nationale"; que "le gouvernement provincial n'ait pas encore développé de politique globale vis-à-vis l'éducation française" (ici, le Conseil se demande ce que "nous donne" la Loi 113). Le Conseil, d'autre part, n'est pas satisfait du comportement du gouvernement de la Province en ce qui a trait au statut de la langue française au Manitoba, et prétend que Radio-Canada "dessert très mal les francophones hors Québec et ne nous permet pas de communiquer entre nous".

Enfin, le Conseil Jeunesse provincial semble croire que ce sont les gouvernements qui "doivent se prononcer et agir concrètement pour assurer la survie du français au Manitoba" et se dit d'avis qu'au point où en sont les choses, la solution aux problèmes de la francophonie au Manitoba est, soit s'assimiler, soit "déménager au Québec". En même temps, le Conseil proclame que "nous n'acceptons pas ces solutions car elles ne rendent pas justice à ce que nous sommes", et dit refuser "de vivre le mensonge du 'tout va bien' ".

En somme, une situation bien confuse. □

FFHQ... (suite)

tionnaires. Il n'a pas pris son affaire au sérieux".

Le président de la FFHQ considère que les fonctionnaires et le ministre Roberts "sont 20 ans en arrière sur la question de l'unité nationale".

Pour ce qui en est de manque de maturité, M. Gaudet "conseille à M. Roberts de fouiller dans son ministère, il en verra des cas flagrants de manque de maturité".

"Pour eux, la francophonie et les francophones hors Québec, c'est comme des musées ou des petits programmes insignifiants", de dire M. Gaudet, soulignant que le secrétariat d'Etat y attache autant d'importance. □

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU HENRI-ETIENNE THÈVENOT du Village de Carman, au Manitoba, charpentier.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 201-185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba R2H 0G4, le ou avant le 1er septembre 1977.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 14e jour du mois de juillet, A.D. 1977.

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CREANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEUE MARIE-BÉATRIX MOUSSEAU, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 200, 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 8 août 1977.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 8e jour du mois de juillet 1977.

MARCOUX BETOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.



CBWFT

RADIO-CANADA
Canal 3 — 10 au cable

PROGRAMMATION ÉTÉ

CBWFT PRÉSENTE LE 29 JUILLET À 13 H 35

REFLETS D'UN PAYS

Animée par *Marjolaine Saint-Pierre*, réalisée par *Léo Foucault*, interviews de *Maurice Auger*, cette émission sera tout d'abord consacrée au petit village de Saint-Victor en Saskatchewan qui est à vendre pour la modique somme de $600,000.

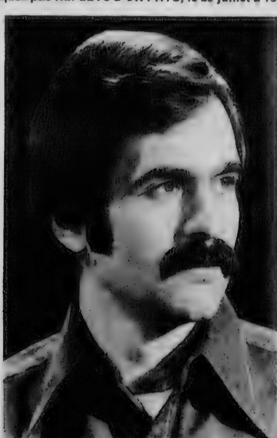
En effet, la compagnie d'assurance-vie "La Familiale", propriétaire à 90% des installations du village, a quitté en juin, pour fins de modernisation, les plaines de la Saskatchewan pour Calgary.

En deuxième partie, Jérôme Bechard, originaire de Lajord au sud de Régina, vous parlera de ses inventions et notamment de sa toute dernière, à savoir une semeuse à grains si révolutionnaire que les Russes et les Chinois l'ont invité afin de diffuser ses connaissances.

Ne manquez pas *REFLETS D'UN PAYS*, le 29 juillet à 13h15!



Marjolaine Saint-Pierre



Léo Foucault



Maurice Auger

Culture et information

Ainsi va la vie
mardi 26, 23 h 00

Le Vietnam, deux ans après

Des générations entières de Vietnamiens connaissent la paix pour la première fois de leur vie. Des milliers d'enfants ont grandi dans la privation et la peur, sous la menace constante des bombes. On sait qu'il est tombé plus de bombes sur le Vietnam qu'il en est tombé durant la deuxième guerre mondiale. Ce n'est pas une situation dont un pays se relève facilement. Mais les guerres n'ont jamais fait cesser les batailles idéologiques. Le débat qui vous sera présenté à l'émission **Ainsi va la vie**, le mardi 26 juillet à 23 heures, en est un exemple frappant. Soeur Françoise Vandermeersch et le père André Gélinas ont été interrogés par Françoise Faucher, pour une émission de **Femme d'aujourd'hui** qu'a réalisée Yves Dumoulin. Bien que chacun d'entre eux connaisse bien la situation, ils perçoivent différemment ce qui se passe actuellement au Vietnam du Sud.

Françoise Vandermeersch, pour sa part, estime que les communistes tentent d'instaurer une société juste.

Le père Gélinas affirme que de nombreux Sud-Vietnamiens sont incarcérés dans des camps de concentration et que l'oppression du régime communiste est d'une dureté inhumaine.

La discussion sur le Vietnam n'est pas encore terminée car il faudra que les émotions se calment pour qu'enfin l'on sache toute la vérité. Cependant, il importe que chacun réfléchisse sur ce genre de problème. **Ainsi va la vie** vous permettra d'assister à une discussion très intense entre les deux protagonistes.

☐

Françoise Faucher



Second regard
dimanche 24, 11 h 00

Un ermite moderne

L'émission **Second regard** qui sera diffusée le dimanche 24 juillet à 11 heures sera entièrement consacrée à Jacques Winandy. Considéré plus ou moins comme le père des ermites modernes, Jacques Winandy a vécu en ermite depuis vingt ans et a fondé une colonie d'ermites à Vancouver après avoir vécu successivement en Martinique et au Texas.

Le témoignage de cet ermite nous permettra de mieux saisir les réalités de cette vie que l'on connaît peu. Cette émission, animée par Jacques Houde, est réalisée par Roger Leclerc.

Après l'avoir interviewé à son ermitage à Malmédy, en Belgique, notre équipe l'a amené au Luxembourg, à l'abbaye de Clervaux à laquelle il est attaché et où il a été abbé pendant neuf ans.

Jacques Houde



L'Omnium de golf du Canada
sam. 23 et dim. 24, 15h00

Une centaine de golfeurs dans un grand tournoi

Une centaine de participants prendront part à cette importante course au championnat, dont les célèbres champions suivants: Jack Nicklaus, Arnold Palmer, Tom Weircoff, Lee Trevino et Bobby Nichols.



Le célèbre tournoi annuel **l'Omnium de golf du Canada** se déroulera cette année pour la première fois au tout nouveau Glen Abbey Golf Club, dans la banlieue torontoise, les 21, 22, 23 et 24 juillet. Ce merveilleux terrain de golf a été dessiné spécialement en vue des futurs tournois de **l'Omnium de golf du Canada** par le réputé champion golfeur Jack Nicklaus.

La chaîne française de Radio-Canada télévisera en direct les faits saillants des deux derniers jours de ce tournoi, soit le samedi 23 et le dimanche 24 juillet, de 15 h 00 à 17 h 00. Cameras et commentateurs seront installés à proximité des six derniers trous du parcours, soit du 13e au 18e trou.

HORAIRE QUOTIDIEN CBWFT

PROGRAMMATION ÉTÉ

SAMEDI
23 juillet

9:00 ROQUET BELLES OREILLES

9:30 GRAINES D'ORTIE

10:00 EMILE

10:30 MONSIEUR ROSÉE

11:00 POLY EN ESPAGNE

11:30 SERVICE SECRET
Espionnage avec marionnettes

12:00 BAGATELLE

13:00 CHAMPIONNATS SPORTIFS QUEBECOIS
Commentateurs: Winston McQuade, Gerard Potvin et Jean Pagé Réal.: Jacques Viau et André Latour.

14:00 L'OMNIUM DE GOLF DU CANADA
L'OMNIUM DE GOLF DU CANADA
Directement du Glen Abbey Golf Club, à Toronto. Commentateurs: René Lecavalier, Lionel Duval, Pierre Dufault, Claude Quenneville, Raymond Charette, Robert Quenneville et Guy Lecavalier. Analyste: Luc Brien. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.

16:00 CHAMPIONNATS SPORTIFS QUEBECOIS

17:00 SPORTHEQUE
Compétitions olympiques. «Equitation»

18:00 GENIES EN HERBE

18:30 TELEJOURNAL

18:35 PARTOUT
L'actualité mondiale vue à travers les Télévisions étrangères Présentateur: **Gaétan Lemay** Réal.: Pierre-Marcel Claude.

19:00 COSMOS 1999

20:00 DEFI
«Carrefour Le Moutier». La société actuelle subit les effets d'un monde en transformation; elle accentue par son urbanisation l'anonymat sous toutes ses formes et favorise une surconsommation. Elle voit se multiplier les difficultés d'un peuple hanté par l'insécurité, la solitude, la pauvreté. C'est pourquoi est né l'organisme Carrefour Le Moutier. Réal.: Daniel Bertolino. *Production: Via le Monde Canada Inc.*

20:30 HELI-PATROUILLE
«Vol d'armes». Un officier est soupçonné de ne pas avoir immergé l'arsenal qu'on lui avait demandé de détruire il y a 15 ans.

21:00 COLUMBO
Plein cadre. Policier réalisé par Hy Averback, avec Peter Falk.

22:30 TELEJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

22:45 NOUVELLES DU SPORT

23:00 LA POLITIQUE FEDERALE
La Parti libéral [**dernière**].

23:10 CINEMA
Une île au soleil. Drame réalisé par Robert Rossen, avec Joan Fontaine, Harry Bellafonte et James Mason. Trois histoires d'amour et un mariage manqué.

1:00 CINE-NUIT
La Tombe de Legeia. Drame d'horreur, d'après Edgar Allan Poe, réalisé par Roger Corman, avec Vincent Price, Elizabeth Shepherd et John Westbrook. Après la mort de sa femme, un homme se retire dans une abbaye en ruines. Il fait bientôt la connaissance d'une jeune fille des environs, s'en éprend et finit par l'épouser. Des événements horrifiants se produisent, auxquels sa première femme est mêlée au-delà de la tombe (Brit. 65).

DIMANCHE
24 juillet

9:00 GRANDGALLO et PETITRO

9:30 LE ROI LEO
"Le Braconnier"

10:00 JOUR DU SEIGNEUR
De Jonquière. Célébration de la messe par M. l'abbé Jean-Yves Chiasson. Animateur: Denis Delisle. Mise en ondes: André Bouchard.

11:00 SECOND REGARD
«Jacques Winandy, ermite». Exabbé de l'abbaye de Clervaux, au Luxembourg, Jacques Winandy a vécu en ermite depuis 20 ans, successivement à la Martinique, au Texas, à Vancouver, où il a fondé une colonie d'ermites. Il vit maintenant en Belgique dans un ermitage du XVe siècle. Rech. et interview: Léon Nadeau. Réal.: Roger Leclerc.

12:00 SEMAINE VERTE
Dossier: les ranches du Canada. Commentateur: Jean-Guy Roy. Real.: Jean-Guy Landry. — Chronique horticole: les jardins potagers, avec Denise Ouellet. — Commentaires sur l'actualité agricole. —

13:00 PAR 27

13:30 CHAMPIONNATS SPORTIFS QUEBECOIS

15:00 L'OMNIUM DE GOLF DU CANADA
Directement du Glen Abbey Golf Club, à Toronto. Commentateurs: René Lecavalier, Lionel Duval, Pierre Dufault, Claude Quenneville, Raymond Charette, Robert Quenneville et Guy Lecavalier.

17:00 SONS ET BRIOCHES
Invité: le Quatuor de flûtes Arcadie (Pierre-Alain Biget, Pierre-Yves Artaud, Robert Thuillier et Arlette Leroy).

17:30 D'HIER A DEMAIN®
Histoire du cinéma français par ceux qui l'ont fait. «De Munich à la drôle de guerre, 1938-1939».

18:30 TELEJOURNAL

18:35 L'OEIL APPRIVOISE
La création artistique chez les adolescents. «Eau qui court, eau qui dort». La couleur dans le domaine des transparences (aquarelles). La faune et la flore aquatiques et l'eau sous tous ses aspects. Animateurs: Dominique Gisling et Gilbert Brodard. Réal.: Louis Barby.

19:00 QUINZE ANS PLUS TARD
Téléroman de Robert Choquette. Avec Jean Perraud, Diane Arcand, **Ovila Légaré.**

19:30 LES BEAUX DIMANCHES
T.D.H. Plus. Du Kiosque E de Terre des Hommes. Animatrice: Shirley Théroux. Coanimateurs: Pierre Lalonde et Guy Trépanier. Invités: Paul Cormier (M. Pointu), Michèle Richard, Véronique Béliveau et l'ensemble folklorique ukrainien Marunczak.

20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Les Grandes Batailles du passé: Dardanelles 1915. Une série historique de Henri de Turenne et Daniel Costelle. Réalisateur: Jacques Dupont. Participation de Juan Carmignani.

21:30 LES BEAUX DIMANCHES
Carcajou et le péril blanc (4e de 7). Documentaire d'Arthur Lamothe. «Etranger dans son propre pays» (2e de 4). Un vieil Indien enseigne à son petit-fils les rudiments de la chasse à la martre; les collets des pièges en fer et la signalisation.

22:30 TELEJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette

22:45 SPORTS-DIMANCHE

23:00 CINE-CLUB
L'Invitation. Comédie réalisée par Claude Goretta, avec Jean-Luc Bideau, Jean Champion, Michel Robin et François Simon. Un employé de bureau invite ses camarades de travail à une fête champêtre pour inaugurer sa nouvelle demeure. L'alcool aidant, des rancoeurs se manifestent qui font dégénérer la partie de campagne en désagréable affrontement (Fr.-Suisse 72).

LUNDI
25 juillet

10:00 DU SOLEIL A 5 CENTS

10:15 SATURNIN, LE PETIT CANARD

10:30 CONSEIL EXPRESS

11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE

11:30 LA DEMOISELLE D'AVIGNON

12:00 UN ENFANT PARMI TANT D'AUTRES

12:30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
«Les Gratte-ciel de la nature». Nos montagnes et les animaux qui les habitent.

13:00 SUR DES ROULETTES

13:30 TELEJOURNAL

13:35 REFLETS D'UN PAYS
De Rimouski. «Entreprises d'auto-gestion». Coopératives de l'Est du Québec: les Imprimeurs

14:30 CINEMA
La Farfelue de l'Arizona. Western réalisé par Vincent Sherman, avec Debbie Reynolds, Andy Griffith et Thelma Ritter.

16:00 ANIMAGERIE

16:30 LE MONDE ENCHANTE D'ISABELLE

17:00 L'ODYSSEE
D'après le pième d'Homère.

18:00 CE SOIR

18:30 PROPOS ET CONFIDENCES

19:00 DANIEL BOONE

20:00 LE GRAND AMOUR DE BALZAC
Feuilleton qui relate le long roman d'amour de Balzac et Eve Hanska. Avec Pierre Meyrand, Beata Tyszkiewicz, Zdislaw Mrozewski et Henri Machalica. **5e de 7.**

21:00 PAUL GAUGUIN
Avec Maurice Barrier, Anne Lonnberg, Pierre Lafont, Gérard Berner, Nadine Alari, Catherine Menetrier et Jean de Connynck. Réal.: Roger Pigaut. **6e de 7.**

22:00 LE SON DES FRANÇAIS D'AMERIQUE
«Faut pas le dire». Charlotte Cormier, folkloriste, nous fait part de ses appréhensions face à l'avenir des Acadiens. Participants: Gérard Fournier, bûcheron; Claude Austin, violoneux; Joseph Savoie, pêcheur; **Lazare Hébert**, chanteur; Jérémie Hébert, accordéoniste; Cédric Fournier, harmoniciste, et Normand Basque, gigueux. Réal.: Michel Brault et André Gladu.

22:30 TELEJOURNAL
Lecteur: Normand Harvey

22:50 NOUVELLES DU SPORT

23:00 L'AMOUR QUOTIDIEN
Avec Danièle Gagnon, André Gagnon et la famille Gagnon.

24:00 LES NOUVELLES AVENTURES DE VIDOCQ
Avec **Claude Brasseur**, Danièle Lebrun, Marc Dudicourt et Jacques Seiler. Réal.: Marcel Bluwal. «Echec à Vidocq».

MARDI
26 juillet

10:00 AU JARDIN DE PIERROT

10:15 TOPINO

10:30 CONSEIL-EXPRESS

11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE

11:30 LA GRANDE AVENTURE

12:00 FRANCIS AUX PARADIS PERDUS

12:30 CHARLIE CHAPLIN •
«Charlot fait du ciné». Un assistant-machiniste hors-pair.

13:00 SUR DES ROULETTES

13:30 TELEJOURNAL

13:35 REFLETS D'UN PAYS
De Rouyn. «Matagami, ville du nord». M. Lionel Morissette participa à l'édification de la nouvelle ville de Matagami, incorporée en 1963. —

14:30 CINEMA
Farouk: le dernier des pharaons. Documentaire réalisé par Peter Batty. Vie de Farouk: de sa naissance à sa mort. Le fameux palais avec plus de 400 chambres; les sports que le roi a pratiqués dans sa jeunesse (Brit.).

16:00 ANIMAGERIE

16:30 PICOTINE

17:00 L'ODYSSEE SOUS-MARINE DE L'EQUIPE COUSTEAU
Avec l'équipage de la Calypso. Réal.: Philippe Cousteau. «Le Voyage surprise de Pepito et Cristobal».

18:00 CE SOIR

18:30 PROPOS ET CONFIDENCES
Paul Dupuis

19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
Un jeune soldat (1ère de 3)

20:00 RETRO-SPEC
Jeu-questionnaire animé par Benoit Girard. Thème: l'année 1965.

20:30 PULSION
Variétés d'Ottawa, animé par Pierre Létourneau.

21:00 RUE DES PIGNONS
Téléroman de Mia Morisset.

21:30 CONSOMMATEURS AVERTIS
«La Fourrure» et «Les Agences de voyages»

22:00 SCIENCE-REALITE
«Landsat». «La Fluoration de l'eau». Animateur: Joël Le Bigot.

22:30 TELEJOURNAL

22:50 NOUVELLES ET SPORTS

23:00 AINSI VA LA VIE
Une sélection de **Femme d'aujourd'hui.** «Le Vietnam du Sud, deux ans après...»

24:00 CINEMA
Colorado. Western réalisé par Sergio Sollima, avec Lee Van Cleef, Tomas Milian et Walter Barnes. Un citoyen du Texas est engagé pour retrouver un Mexicain accusé d'avoir violé et tué une jeune fille. Le Texan part à la recherche du Mexicain et le rejoint, mais, à trois reprises, ce dernier réussit à lui échapper. Une chasse à l'homme commence alors (It.-esp. 66).

MERCREDI
27 juillet

10:00 MINUTE MOUMOUTE

10:15 TRIBULLE

10:30 CONSEIL-EXPRESS

11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE

11:30 TANG

12:00 LE MONDE EN LIBERTE

12:30 LES FAUCHEURS DE MARGUERITES

13:00 SUR DES ROULETTES

13:30 TELEJOURNAL

13:35 REFLETS D'UN PAYS
De Sherbrooke. «La Ferme expérimentale de Lennoxville».

14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Artiste invité: Aimé Major. Animateur: Pierre Paquette. Réal.: Gilles Derome.

16:00 ANIMAGERIE

16:30 LA FRICASSEE

17:00 DAVID COPPERFIELD

18:00 CE SOIR

18:30 PROPOS ET CONFIDENCES

19:00 COLUMBO
Le Livre témoin. Policier réalisé par Steven Spielberg, avec **Peter Falk.**

20:30 TELEJOURNAL

20:50 NOUVELLES ET SPORTS

21:00 BASEBALL
Directement du San Diego Stadium, les Expos de Montréal rencontrent les Padres de San Diego. Commentateur: Guy Ferron Analyste: Jean-Pierre Roy. Réal.: Michel Quidoz.

23:00 LA P'TITE SEMAINE
Téléroman de Michel Faure. Avec Olivette Thibault, Yvon Dufour, Louise Portal et Jean Besré. Nicole se croit enceinte. Elle et Christian ne désirent pas d'enfant tout de suite. Réal.: Claude Routhier.

24:00 HELI-PATROUILLE
«Porteur de virus». Nos policiers recherchent un étranger entré au pays illégalement et susceptible d'être porteur de la fièvre typhoïde.

24:30 L'ANALYSE TRANSACTIONNELLE
Session de «dynamique personnelle» dirigée et animée par Madeleine et Jean-Guy Bonin, des Ateliers de développement humain (**6e de 7**). L'exercice des «je veux». Un contrat de croissance personnelle qu'on passe avec soi-même. Recherche et texte: France L'Abbé. Présentation: Aline Desjardins. Réal.: Monique Renaud.

JEUDI
28 juillet

10:00 LES CHIBOUKIS
«Les Chiboukis s'illuminent». Avec Christiane Pasquier et Mario Desmarais.

10:15 LES HISTOIRES MERVEILLEUSES DU SIGNOR FRANCO CAVANI
«Le Dragon et le chevalier»."

10:30 CONSEIL-EXPRESS
«Horticulture», avec Paul Pouliot: travaux de jardinage au mois d'août. — «Bricolage», avec Daniel Bergeron. — «Graphoanalyse», avec Marguerite Paquet.

11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE

11:30 LA MAISON DES BOIS

12:00 LE PRINCE SAPHIR

12:30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
«Glen Loates, animalier».

13:00 SUR DES ROULETTES

13:30 TELEJOURNAL

13:35 REFLETS D'UN PAYS
De Rivière-du-Loup. «Essences Jal».

14:30 CINEMA
Le Corsaire rouge. Aventures réalisées par Robert Siodmak, avec Burt Lancaster, Nick Cravat et Eva Bartok.

16:00 ANIMAGERIE

16:30 FANFRELUCHE
«La Tarte aux pommes». Avec Kim Yaroshevskaya.

17:00 LA CLOCHE TIBETAINE
«Les Chevaux de fer».

18:00 CE SOIR

18:30 PROPOS ET CONFIDENCES
François Rozet (dernière de 4).

19:00 SUR LA COTE DU PACIFIQUE

19:30 Y A PAS DE PROBLEME
Téléroman de Réginald Boisvert.

20:00 LES GRANDS FILMS
Les Quatre Mercenaires d'El Paso. Western

22:00 TERRE ET MOISSONS
L'évolution de l'agriculture dans les pays en voie de développement. **10e**: «L'Aide».

22:30 TELEJOURNAL

22:50 NOUVELLES ET SPORTS

23:00 ANGOISSES
Mariage d'amour. Suspense réalisé par Bill Hays, avec Robert Powell, Barbara Feldon et Linda Thorson. Un bigame épouse une femme et son sosie, afin de s'approprier la police d'assurance sur la vie que l'une d'elles a contractée (Brit.).

24:30 CINEMA
Vie privée. Drame réalisé par Louis Malle, avec Brigitte Bardot, Marcello Mastroianni et Ursula Kubler. Une jeune fille habite avec sa mère à Genève où elle suit des leçons de danse. Un de ses camarades ayant décidé d'aller faire carrière à Paris, elle le suit. Elle y devient «cover girl», puis s'essaie au cinéma où elle connait un succès rapide. Son intimité est constamment violée par les photographes. Rendue à bout, elle se retourne alors vers un ancien ami qui la protège et lui rend le goût de vivre (Fr.-It. 62).

VENDREDI
29 juillet

10:00 CLAK

10:15 LES HISTOIRES DE BENJAMIN

10:30 CONSEIL EXPRESS

11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Comment reconnaître les qualités de tapis, avec Jean-Louis Robillard. — La fabrication du compost, avec Jacques Gagnon.

11:30 LES AVENTURES DE TOM SAWYER

12:00 LE MONDE EN LIBERTE
«Afghanistan».

12:30 LA CUISINE D'AILLEURS
Invité: Georges Chatziemmanuel, Grec d'origine, prépare un chausson au formage et un rôti d'agneau.

13:00 SUR DES ROULETTES

13:30 TELEJOURNAL

13:35 REFLETS D'UN PAYS
De Winnipeg. «Le Village de St-Victor». Ce village est à vendre. Qu'arrivera-t-il à sa communauté entièrement francophone? Invité: M. Joseph-Dosité Lalonde, fondateur de la compagnie d'assurance-vie «La Familiale». — «Jérôme Bechard, inventeur». Agé de 65 ans, il est cultivateur à Lejord, au sud de Régina en Saskatchewan. Animatrice: Marjolaine Saint-Pierre. Rech. et interviews: Maurice Auger. Réal.: Léo Foucault.

14:30 CINEMA
La Fleur aux dents. Drame psychologique réalisé par Thomas Vamos

16:00 ANIMAGERIE

16:30 MAIGRICHON ET GRAS-DOUBLE

17:00 CIRQUES DU MONDE

18:00 CE SOIR

18:30 PROPOS ET CONFIDENCES

19:00 ENCORE DEBOUT

19:30 MARCUS WELBY, M.D.
«La Rage du jeu».

20:30 ALLER-RETOUR

21:00 DOCUMENTS
«Les Cent Ans de madame Simone». Avant d'être femme de lettres, membre du jury du Prix Femina, elle fut une comédienne renommée. Emission de Jean-José Marchand. Réal.: Jacques Nahum. Animateur: Pierre Olivier. Réal. et coord.: Claude H. Roy.

22:00 ORSON WELLES PRESENTE

22:30 TELEJOURNAL

22:50 NOUVELLES ET SPORTS

23:00 CINEMA
Nevada Smith. Western réalisé par Henry Hathaway, avec Steve McQueen, Karl Malden et Brian Keith. Fou de rage et de douleur, un métis part à la recherche de trois assassins de ses vieux parents (USA 66).

24:30 CINE-NUIT
L'Insoumis. Drame réalisé par Alain Cavalier, avec Alain Delon, Léa Massari et Georges Géret. Après s'être conduit courageusement en Algérie, un soldat déserte pour rentrer chez lui. Pour payer son voyage, il accepte d'aider son lieutenant, passé dans l'OAS, à séquestrer une avocate, venue défendre des terroristes algériens (Fr. 64).

Le francais:

QU'ON LE PARLE DAVANTAGE ET QU'ON LE PARLE MIEUX!

COMPÉTENCE EN LANGUE SECONDE POUR LES CANDIDATS FONCTIONNAIRES

par Yvan Sinotte

OTTAWA - Le Commissaire aux langues officielles, M. Keith Spicer, estime que la Fonction publique fédérale devrait exiger de ceux qui y postulent un emploi nécessitant un diplôme universitaire, un standard minimum de compétence en langue seconde.

M. Spicer, qui venait de recevoir un doctorat honorifique de l'Université d'Ottawa, pense qu'il serait réaliste de réclamer un tel pré-requis à partir de 1986. "Une telle décision (qui pourrait être mise en application graduellement dès 1981 dans le cas des candidats à un poste de diplomate) apporterait, selon M. Spicer, un élément de motivation qui n'existe pas présentement dans les politiques d'embauchage de la Fonction publique: les parents d'enfants au niveau élémentaire, les étudiants des écoles secondaires et des universités auraient amplement le temps de s'apercevoir qu'une connaissance de la langue seconde serait un atout". S'adressant à tous les canadiens anglophones et francophones, mais visant plus particulièrement ses compatriotes de langue anglaise, le Commissaire aux langues officielles a également souligné que cela équivalait à un incroyable défi de bon sens et de notre propre civilisation "de ne pas développer chez la plupart de nos diplômés d'écoles secondaires la plus élémentaire capacité de dialoguer avec leurs compatriotes de l'autre communauté linguistique".

Sur le plan universitaire, M. Spicer considère que les universités "devraient faire preuve d'imagination en insistant sur une connaissance de la langue seconde pour les candidats aux facultés des lettres, des sciences sociales ainsi que pour les candidats aux programmes de troisième cycle, et ceci à partir de 1981. Pour les candidats en science, ce critère devrait s'appliquer à partir de 1983. Ceci aurait pour effet de pousser les écoles élémentaires et secondaires à réviser leurs priorités en ce qui concerne l'enseignement des langues".

M. Spicer est aussi d'avis que les universités devraient instituer des méthodes améliorées d'enseignement, de formation des professeurs, de mise au point de matériel pédagogique en ce qui a trait à la question linguistique. "Elles devraient aussi ouvrir la voie à un enseignement plus pratique de la langue."

M. Spicer a de plus vertement semoncé les institutions universitaires. "Il y a au Canada quelque 70 institutions décernant des diplômes. A ma connaissance, aucune ne requiert la langue seconde comme condition d'admission. Seule l'Université d'Ottawa réclame une compétence raisonnable de ses diplômés du premier cycle. Nous devrions rougir de l'étroitesse d'esprit qui permet à une telle situation d'exister".

M. Spicer s'est dit très sensible à l'honneur que l'Université d'Ottawa lui faisait en lui conférant un doctorat honorifique. En effet, le Commissaire aux langues est un ancien professeur de cette université. "Cet honneur me procure d'autant plus de plaisir et suscite de ma part une gratitude d'autant plus vive qu'il émane d'une institution qui a fait de l'égalité linguistique un mode de vie."

(Le Droit, 6 juin 1977)



LE FRANCAIS PROGRESSE DANS LES FORCES ARMÉES

OTTAWA (PC). Les progrès accomplis en vue de faire disparaître les disparités concernant la langue au sein des forces armées sont tels que le recrutement des francophones n'est plus un problème aussi grave qu'autrefois, selon le chef de l'état-major de la défense.

Le général J. A. Dextraze, qui s'est félicité du programme linguistique des forces armées canadiennes, a énuméré les réalisations suivantes devant le comité de la défense de la Chambre des Communes:

- En cinq ans, le pourcentage des militaires francophones est passé de 18 pour cent à 23 pour cent, dans le cadre des efforts du ministère de la Défense en vue d'atteindre une participation équivalente à la proportion des francophones dans la population du pays.
- En huit ans, les disparités dues à la langue ont été éliminées, "sans aucun mal", dans les commandements supérieurs. Ceci est en voie d'être appliqué pour les employés civils du ministère.
- Les progrès du bilinguisme sont tels que des anglophones occupent maintenant des postes bilingues qui ne pouvaient être confiés auparavant qu'à des francophones parce que ces derniers étaient seuls à parler les deux langues.
- Les recrues peuvent maintenant suivre des cours dans l'une ou l'autre des deux langues officielles. Dans le passé, les recrues francophones se retrouvaient dans l'infanterie et devaient presque immédiatement suivre une formation en anglais.

Il y a maintenant quelque 5,000 militaires dans des unités composées exclusivement de francophones. Ceci est un avantage à la fois pour les francophones qui peuvent travailler dans leur propre langue et pour les anglophones bilingues qui peuvent ainsi mettre à profit leur étude du français.

Sur un effectif de 78,000 personnes, les forces armées compteraient à peu près 20,000 personnes en mesure de travailler dans les deux langues.

(Le Devoir, 2 juin 1977)

...Et vogue la galère!

ILE-DU-PRINCE-EDOUARD
Le village historique Acadien de Mont Carmel

par Guy O'Bomsawin

En Acadie, il existe maintenant deux villages situés dans la même localité: Mont Carmel, Ile-du-Prince-Edouard.

Il n'y a rien de bien mystérieux là-dessous, mais il faut



savoir qu'un des deux villages constitue l'ancien lieu d'habitation des mont-carmellois de 1820, tandis que l'autre appartient à notre époque. Pour les gens de l'Ile-du-Prince-Edouard, ce phénomène de coexistence ne les impressionne plus, puisqu'il y a déjà dix ans qu'a réapparu le Village des Pionniers.

"GRAND RUISSEAU"

Mont Carmel est situé à environ 20 milles à l'ouest de Summerside, sur la route Lady's Slipper.

C'est là qu'en 1812 les Paul Arsenault et Baptiste Gallant ont élu domicile, en compagnie de quelques familles du village de Malpèque (devenu St-Eleanors). A cette époque, il était devenu difficile de vivre chez les propriétaires Anglais, et la seule solution pour en arriver à vivre en paix, était de s'installer dans un nouveau coin de pays.

On a baptisé le nouveau patelin "Grand Ruisseau". (Encore aujourd'hui, on trouve des personnes âgées parlant de Grand Ruisseau pour désigner Mont Carmel)

RECONSTRUCTION

C'est en 1967 qu'un groupe de paroissiens de Mont Carmel, désireux de promouvoir la culture acadienne, ont entrepris de reproduire le Village des Pionniers.

Avec l'aide du gouvernement provincial, on a érigé dans un premier temps la petite église, "l'artisanat" et une maison de colon.

Tout est fabriqué de bois rond.

Au début de la présente décennie, on a complété *l'agglomération en ajoutant* graduellement une grange, une forge, un presbytère et une seconde maison d'habitant. Le restaurant "L'Etoile de mer" a ensuite été construit, ainsi qu'une école et un magasin.

UN VILLAGE, UN MONDE

Au début du dix-neuvième siècle, l'horizon des hommes s'arrêtait généralement à peu de distance de leur lopin de terre. Aussi, les institutions sociales représentaient tout leur avoir, tandis que les nouveautés en marchandise et en ouï-dire du magasin général étaient-elles leur seul reflet du reste de l'univers.

Il est intéressant d'apprendre que la cuisine du colon était son lieu par excellence. C'est là que toute la famille se rassemblait pour rire des bonnes histoires et pour chanter.

Quand il sortait de chez lui, le colon des années 1820 (qui était généralement fermier) passait de longues heures à la grange, dans laquelle, en plus de stocker la paille, il gardait vaches, boeufs et cheval.

Pendant ce temps, les enfants allaient s'entasser dans une petite école sombre et rustique, tandis que sa femme profitait de quelques instants de répit pour faire des courses au magasin et pouvoir, en boni, bavarder tout à son aise avec clients et flâneurs.

Il ne faut cependant pas croire que le mari, de son côté, n'arrêtait point de peiner. Officiellement, la forge du village était l'endroit où on fournissait aux habitants tout ce dont on avait besoin en outils, instruments et "souliers" de fer. Officieusement, c'était un bâtiment qui accueillait volontiers les mordus de politique et les amateurs de dames (jeu).

Bien sûr qu'il n'y avait pas de restaurant, mais ceci est affaire de bons vivants et c'est là qu'on se réunit maintenant pour échanger fourchette à *la main. Ventre* plein, on vous ouvre ensuite tout grand les portes de "L'artisanat", où les ouvrages exécutés par les Acadiennes de la région émerveillent l'oeil.

Le Village Pionnier Acadien est ouvert tous les jours de 10 h à 19 h. jusqu'au 15 septembre.

Si vous désirez plus de renseignements, adressez-vous au Village Pionnier Acadien, Mont Carmel, Ile-du-Prince-Edouard, (902) 854-2227.

LE MOT DU JOUR

PAUVRE CHEVAL!

Le cheval, la plus noble conquête de l'homme disait Buffon, n'a vraiment pas de chance. L'homme s'est servi de lui dans ses tournois, l'emploie comme bête de somme, après l'avoir chevauché dans ses guerres interminables où le pauvre quadrupède fut victime des boulets, des lances et des épées. N'oublions pas les corridas, exécution "en Style" de pauvres taureaux et honte (à mon avis) du monde civilisé, où le pauvre cheval n'a jamais la partie belle. Les yeux bandés, pendant ces combats, il meurt d'une façon horrible, éventré par les cornes du taureau furieux. Ce n'était pas assez. Ne voilà-t-il que nous, on se met de la partie la partie qu'on baptise de son estropié, (puisque joual vient de cheval mal prononcé), un dialecte hybride marqué de l'anglicisation la plus violente. On parle beaucoup du joual, ces temps-ci. Vous en lisez, vous des journaux en joual? Moi pas. Vous en entendez à la télévision, à Radio-Canada, vous du joual? Moi pas. Ou se cache-t-il donc? Dans certaines pièces de théâtre, oui. Dans certains quartiers pauvres on le trouverait peut-être. Bien sûr, on en parle. Les partisans de cette pauvreté qu'on voudrait nous donner en guise d'identité culturelle l'expliquent à longueur d'article, mais en employant, naturellement, le meilleur français.

(tiré de la publication "Le mot du jour", éditée par l'Office de la langue française du Québec et préparée par Louis-Paul Béguin, linguiste).

Cet espace est acheté par le Secrétariat d'Etat. Les textes qui s'y trouvent sont publiés dans les 14 journaux membres de l'Association de la presse francophone hors Québec, APFHQ.

LE 28 JUIN DERNIER: OUVERTURE DU VILLAGE HISTORIQUE ACADIEN DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Mardi le 28 juin dernier, les journalistes envahissaient en effet le Village historique acadien venant tout juste d'être aménagé entre les localités de Caraquet et de Grande Anse, sur la côte nord-est du Nouveau-Brunswick.

A la fois coquet et représentatif du mode de vie de l'Acadien de l'après-déportation, le Village historique, dont Radio-Canada a montré d'éblouissantes images à son bulletin de fin de soirée au réseau national, constitue à la fois un attrait touristique de premier ordre et un lieu de pélerinage.

1605 à 1755

C'est en 1605 que les premiers Acadiens mettaient pied sur la terre d'Amérique, en territoire colonial français, sur la côte atlantique.

Durant 150 ans, ils ont fait leur cette nouvelle terre d'adoption, et leur colonie appelée Acadie regroupait quelque 15,000 habitants lorsque les conquérants anglais les forcèrent à s'exiler aux quatre coins du continent.



La déportation était obligatoire et nécessaire. Les Anglais ne voulaient plus voir sur les lieux de leur conquête des gens qui refusaient de porter allégeance à la couronne d'Angleterre. Leur dédain était tel que la tête des Acadiens était même mise à prix. De fait, le nouveau conquérant n'envisageait que l'ultime solution du génocide, advenant que ces colons originaires de France n'acceptent l'exil.



Devant une situation aussi dramatique, les Acadiens ont donc prix la mer pour se diriger vers des rivages plus accueillants: la Louisiane, par exemple.

Nombre d'entre eux ne pouvant supporter cette séparation d'avec leur terre natale, ont repris la mer en sens inverse pour débarquer de nouveau sur les rives du golfe St-Laurent entre 1763 et 1780.

UN RETOUR AMER

Mais le bercail n'était pas aussi prometteur qu'ils auraient bien voulu qu'il soit.

De terre riche et féconde, il n'en restait que pour les Anglo-saxons. L'héritage des Acadiens de vieille souche ne consistait qu'en terrains impropres à la culture: marécages et basses terres balayées par la marée haute, c'est ainsi à cette époque que sont nés les défricheurs d'eau: ceux qui ont su repousser la mer et tirer profit du sol qu'elle laissait derrière elle après un combat long et acharné.

C'est sur la Rivière-du-Nord qu'a été reconstitué le village-type habité par les Acadiens de la fin du XVIII et du début de XIXe siècle.

Cet emplacement a été choisi en raison de ce qu'il représente d'historique. C'est dans cette région de Caraquet et de Grande Anse que les premiers réseaux de canaux d'assèchement ont été creusés, et c'est là que résident le plus grand nombre d'Acadiens au Canada, en proportion du territoire.

Aujourd'hui, les Acadiens ont passé le cap des 240,000 habitants, et la presque totalité de cette population vit dans les Maritimes.

Au Nouveau-Brunswick, leur concentration est telle qu'ils forment près de 40 0/0 de la population totale.

15 BATIMENTS SURGIS DU PASSE

Dans le village, on retrouve hommes, bêtes, maisons et bâtiments.

On y montre certaines activités de l'ancien temps: le cardage de la laine, le filage et le tissage; des guides portent même des costumes d'époque filés sur place.

Des artisans nous initient à l'ancienne méthode de fabrication des bardeaux de cèdre, du savon, des chandelles et des objets en fer forgé et nous montrent comment faire sécher la morue et la mettre en tonneau.

Tout, dans le village, nous rappelle la période entre 1770 et 1880.

Les deux seules exceptions sont un grand parc de stationnement et le Centre d'accueil; ils sont modernes.

Tous les bâtiments, sauf la chapelle, ont été démolis puis reconstruits sur place; ils viennent d'un peu partout au Nouveau-Brunswick.

Le Centre d'accueil abrite un cinéma une salle d'exposition, une cafétéria et des bureaux.

Ailleurs se trouvent une pêcherie et cinq fermes avec maison et bâtiments.

Il y a, en tout, 10 maisons reconstruites; un magasin général, une taverne, une école, une forge, la reproduction d'un pont de 1827 et la réplique d'une chapelle de 1831.

Deux bâtiments qui semblent surgir d'un autre monde, tranchent sur le reste; il s'agit de l'entrepôt Robin et de la maison Blackhall.

Les Acadiens, très pauvres, dépendaient largement de la compagnie Robin, Jones and Whitman pour leur subsistance; ce qui explique la présence de l'entrepôt au village historique acadien.

La compagnie troquait le matériel de pêche et la nourriture, contre le poisson. Des bons permettaient aux villageois d'acheter le nécessaire, mais uniquement de la compagnie.

Le bâtiment Robin, construit vers 1855, a été transporté de Caraquet.

L'importance du rôle de James Blackhall dans la région de Caraquet était plus politique que commercial.

L'architecture de sa maison s'inspire du style écossais et c'est de loin la maison la plus cossue du village.

Les autres sont des maisons de colons: solides, pratiques, ne contenant que le strict nécessaire.

La plus ancienne, construite en 1783, appartenait à Jean-Baltazar Martin, un fermier. C'est la seule dont le plancher soit en terre.

La maison la plus récente, construite par Charles Godin, date de 1889. Elle contenait un magasin et, pendant un certain temps, un bureau de poste.



La maison de Louis Poirier vendait des boissons alcooliques que l'on pouvait aussi consommer sur place. En ce temps-là, on buvait surtout du vin et du rhum.

La petite école vient de Chockpish, près de Richibucto dans le comté de Kent. Ouverte en 1879, elle comptait 32 élèves rassemblés autour du poêle à bois.

La chapelle blanche est une réplique faite à partir de photographies d'une chapelle de Sainte-Anne-du-Bocage, construite entre 1831 et 1836.



Tous les meubles des maisons sont authentiques et fabriqués à la main par des Acadiens. Ils viennent d'un peu partout dans la province et, à l'occasion, ont été réparés.

La plupart des vieilles maisons viennent du comté de Gloucester, région voisine immédiate de Caraquet, qui attire sa part de touristes.

Caraquet a jadis eu la plus longue rue principale de tous les villages du Canada (7 milles ou 11 kilomètres). Cette distinction, elle la perdit en devenant une ville, mais elle sut garder son charme original, celui d'un important centre de pêche.

L'hébergement dans la ville est bon et l'hôtel Paulin, doté d'un permis pour servir des boissons alcooliques, offre d'excellents repas.

Les amateurs de sports peuvent combiner une visite du village historique acadien à une journée de pêche. Le thon rouge géant de l'Atlantique pèse parfois plus de 1,000 livres (450 kg.).

Caraquet est situé à 152 milles (253 km) de Moncton et est desservie par Air Canada et Eastern Provincial Airways.

Elle se trouve à 125 milles de Matapédia (237 km), à la frontière séparant le Québec du Nouveau-Brunswick, et à 575 milles (926 km) de Montréal.

Pour plus de renseignements au sujet des voyages organisés dans votre région, communiquez avec votre agent de voyages ou avec l'Office de tourisme du Canada, 150, rue Kent, Ottawa, Canada, K1A 0H6.

Cet espace est acheté par le Secrétariat d'Etat. Les textes qui s'y trouvent sont publiés dans les 14 journaux membres de l'Association de la presse francophone hors Québec, APFHQ.

à vendre

À VENDRE - RUE LA VÉRENDRYE - Maison, 3 chambres à coucher, avec logis de 1 chambre à coucher attenant, présentement loué à $170.00 par mois. Repeinte tout dernièrement. Pas d'agent. Prix: $39,500. Composer 247-3825 ou 233-3221.
14-861-JNO

À VENDRE - Norwood - Près école et église. Maison de 7 pièces, 4 chambres à coucher. Soubassement fini avec salle de récréation, salle de bains (2 pièces) et chambre supplémentaire. En très bon état. Composer 339-2352.
6-776-JN0

A VENDRE - ST-CLAUDE - Propriété 179 x 124 comprenant bâtiment 85 x 28 avec salle d'amusements (billards, ''shuffle boards'', ''pin ball machines'', etc.) et restaurant avec service intérieur ou extérieur. Terrain de stationnement. Bon chiffre d'affaires. Raison de vente: santé. Communiquer avec: Albert Beaudry, C.P. 96, St-Claude.
13-848-16 C

A VENDRE St-Boniface - Bungalow, 2 chambres à coucher. Idéal pour jeune couple. Pas d'agent s.v.p. Composer 786-3077 après 9h p.m.
9-812-JN0

VENTE PRIVEE - PREMIERE FOIS SUR LE MARCHE - Grand lot (environ 1 acre) entouré de beaux arbres. Dans village de Lorette, 15 minutes de la ville. Chemin en asphalte. Près arène, école bilingue, etc. Lot paysagé, jardin, verger, puits, garage, atelier. Grande maison solide en bon état, 2 étages, soubassement complet avec citerne, 4 chambres à coucher, meublée ou non. Idéale pour famille de plusieurs enfants. Bon investissement. Cette propriété doit être vue pour être appréciée. Pas d'agent. Composer 1-878-3719.
15-871-16 C

A VENDRE - Cassette ''Nakemichi'' 700 - 9 mois. S'adresser à: 17215, boul. Edgeland, Winnipeg.
16-875-17 P

VENTE PRIVÉE - ''NORWOOD FLAT'' - Très jolie maison, 3 chambres à coucher, salon, cuisine, salle à manger, salle pour études, grande cour, air conditionné central. Aubaine à $58,900. Composer 452-4729 - Ouverte au public dimanche après-midi.
16-872-16 C

A VENDRE - Norwood - Près école et église. Lot 50 x 90 avec beaux arbres. Zoné résidentiel R1. Composer 339-2352.
6-775-JN0

A VENDRE - Volkswagen 75 - 4 vitesses. En très bon état. Peu de milles parcourus. Composer 1-866-3334.
15-867-16 C

à louer

À LOUER - Suite complètement meublée pour la la période du 1er juillet au 15 août. Tél.: 233-6530.

A LOUER - ST-VITAL - Nouvelles maisons (type ''Town House'') de 3 chambres à coucher. Frais de logement: $246. - $318.00. Renseignez-vous au Village Canadien Coop Ltée, 4-730, chemin River. Téléphone: 257-1767
26-521-JNO

A LOUER - Rue St-Jean-Baptiste. Grand logis non meublé. Place tranquille. Stationnement pour une voiture. Convenable pour couple marié. Disponible le 1er août. Composer 269-1919 après 6 heures.
15-868-16 C

A LOUER - Grande chambre meublée située en face de l'hôpital Saint-Boniface. Libre le 1er août. Composer 247-3254 après 5 heures.
16-872-16 C

ON DEMANDE une dame ou jeune fille pour demeurer sur une ferme afin d'aider à garder un enfant. et autres emplois - en retour, le loyer est fourni et autres avantages. Composer 379-2476 ou écrire à: C.P. 23, Haywood, Man. R0G 0W0.
16-874-17 P

ON DEMANDE - Gardienne pour garçon de 3 ans - de septembre à juin - 8 heures à 4h30 - vicinité de l'école Guyot. Composer 233-4504.
16-871-18 C

Divers

VENEZ PASSER DES VACANCES TRANQUILLES DANS UN MAGNIFIQUE PAYSAGE à Crest Resort sur le beau lac Longbow donnant accès à Lac des Bois. Seulement 11 milles à l'est de Kenora. Chalets modernes avec facilités de cuisine légère, douches - plage sablonneuse - bateaux - moteurs - essence et ''minnows''. Ecrire ou appeler Emile et Lenora Raymond, boîte 425 L-B, Kenora, Ontario, P9N 3X4 - Tél.: 1-807-548-5010.
15-865-17 C

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 jour ou soir, 197, rue Kitson. 2-289-JN0

INSTITUTRICE DEMANDE gardienne ''chez-moi'' commençant en septembre. Endroit: Parc Windsor. Composer 257-4678.
16-873-16 C

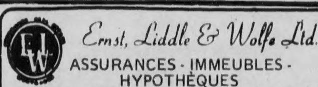
LA REGIE DES ALCOOLS REQUIERT les services d'un(e) employé(e) à temps partiel à sa succursale de St-Pierre-Jolys. Doit avoir 18 ans ou plus, posséder un certificat de 11e année ou l'équivalent. Doit être prêt(e) à travailler à des heures variées dans les fins de semaines ou les jours les plus occupés. Salaire: $4.30 de l'heure. Pour plus de renseignements communiquez avec M. Gérald Fontaine, gérant suppléant au magasin de la Régie des Alcools à St-Pierre-Jolys, ou composer 433-7772.
16-877-16 C

HOMME DÉSIRE RENCONTRER dame bilingue (entre 33 et 40 ans) qui aime la danse et les voyages. S'adresser à: Boîte 858, La Liberté, C.P. 96, St-Boniface.
14-858-JNO

Assureurs



VIE, SANTÉ, INCAPACITÉ, ASSURANCE DE GROUPE, RÉGIME DE PENSIONS
JEAN-CHARLES POIRIER
Planification d'assurance, personnelle et d'affaires
Bur.: 942-6311 — Rés.: 257-2166



ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél. : 233-4051
CIS — Pour tout service d'assurances FEU VIE MALADIE — AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions — Bateaux — Tours — Trains

Avocats-Notaires

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
AVOCATS ET NOTAIRES
R.-E. TEFFAINE, C.R., M. MONNIN,
A.-J. HOGUE, L. TEILLET
201-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G4
Téléphone: 233-1426

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BETOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
BERNARD J. RODRIGUE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4
(204) 233-8901

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire - Tél.: 956-1060
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Edifice Canada Trust - 232 avenue Portage
WINNIPEG

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3924

François Avanthay LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

PETITES ANNONCES

LA LIBERTÉ accepte pour publication des "petites annonces" au tarif de 10 sous du mot (minimum $3.50) pour une première insertion, et 9 sous du mot (minimum $3.) pour la répétition de l'annonce. Ces annonces doivent nous parvenir au plus tard le vendredi avant la date de parution du journal.

TACHÉ AUTO BODY
MANITOBA AUTOMOTIVE TRADES ASSOCIATION — ATA
317, rue Taché - Tél.: 247-7145
247-9550
Consultez-nous sur
- Carosseries endommagées
- Voitures rouillées
- Peintures métalliques
- Peinture originale
- Estimés gratuits

430, rue Aulneau
Marc Poulin - Téléphone: 233-6546

Comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

Divers

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, diners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

MARION RUBBER STAMP
169, rue Marion,
Saint-Boniface
Tél.: 233-2211
Tampons pour tous usages

Ferblantiers



LAFRENIERE Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone: 233-7946

Air conditonné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation

ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921

René André 256-3340

Chiropracteurs

Rendez-vous — Tél.: 433-7256
CENTRE CHIROPRATIQUE SAINT-PIERRE-JOLYS
Rue Jolys Est
Saint-Pierre, Manitoba
R0A 1V0
Chiropraticien:
Roland-E. Bohémier, D.C.

Rendez-vous — Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
CHIROPRACTICIENS:
Gilbert-E. Bohémier, D.C.
Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.

DR HENRI L. MARCOUX
chiropracticien
Heures de bureau: 9h a.m. à 12h30 - 1h30 à 5h30 p.m.
Téléphone: 452-9803
226, chemin Saint Mary's
Saint-Boniface, Manitoba

Optométristes

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Dr R.J. Lecker, optométriste
Dr M.N. Lecker, optométriste
Examen de la vue
James Shaen LTD.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C-0B6
Tél.: 943-6628

Dr. R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél.: 233-3889
R2H 0G2

Plombiers

Balcaen J.-M. & Sons Ltd.
Service prompt et efficace offert aux entrepreneurs ou aux individus
Service français en plomberie et chauffage
1392, route Pembina — Téléphone: 475-1506

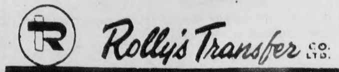
Transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER



85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.



Gérant:
Rolly Painchaud
Tél.: 256-5869

VISION MYTHIQUE... (suite)

anglophones, les minorités francophones étaient carrément spoliées: ni les événement du Manitoba, ni ceux de l'Ontario pour n'évoquer que les plus significatifs, n'ont suscité la moindre déclaration fédérale sur "la politique linguistique nationale". Aussi, ne peut-on lire sans stupeur en conclusion de ce document: "Cette vision de la civilisation a présidé à la fondation du Canada et elle en a guidé l'évolution". Il y a quelques centaines de milliers de francophones qui, à travers le pays et depuis un siècle, ont pu mesurer quotidiennement le prix de cette "vision" et le sens de cette évolution. Décidement, ce texte a dû être rédigé par quelques martiens ou par un bataillon de somnambules.

Certes, tour à tour, MM. Roberts et Trudeau ont déclaré qu'ils reconnaissaient que le Québec pouvait avoir quelques raisons de ne pas appliquer strictement le principe du "libre choix" en matière de langue d'enseignement. Mais ils l'ont fait visiblement du bout des lèvres, sans conviction profonde, à titre de phase transitoire et en indiquant qu'ils ne partageaient pas les inquiétudes de "certains" quant aux menaces qui pèsent sur la langue française.

Dans la deuxième partie du document, le gouvernement central insiste longuement sur la distinction entre langue et culture tout en reconnaissant leur évidente interdépendance, ce qui l'amène en conclusion à proclamer que s'il y a deux langues officielles, il ne peut y avoir de cultures officielles. Il passe ainsi de la distinction (parfaitement acceptable au niveau de l'individu; on peut connaître une langue étrangère sans être imprégné de la culture qu'elle véhicule et illustre) à une dichotomie absolue entre langue et culture, ce qui, au niveau de la communauté, est absurde. Cette singulière démarche, il est aisé de voir ce qui l'inspire: des sociétés correspondantes, c'est-à-dire de ces réalités fondamentales que sont les nations. Le gouvernement central redoute comme la peste de devoir être conduit par là à repenser le Canada, non plus comme dix provinces mais d'abord comme l'association de deux nations. Ainsi, poursuivant son vieux rêve de la "nation canadienne bilingue et multiculturelle", il entretient l'artifice. Voilà pourquoi aussi ce document s'adresse à un pays irréel.

On a cru opportun de faire un long développement sur les menaces que le voisinages des U.S.A. fait peser sur la culture anglo-canadienne. Approche faussement habile de deux problèmes radicalement différents: le problème d'identité ancien et aigu du Canada anglais — ou anglophone — qui est considérable et peut-être insoluble; d'un autre côté, le problème de la survie de la communauté francophone, chez qui langue et culture sont indissociables, qui a préservé — difficilement — son identité et ne peut faire son salut en Amérique du Nord qu'en ayant la pleine maîtrise de son destin sur tous les plans. La nature du péril et le possible parade sont également d'un ordre différent.

Ottawa dessine son projet de "Canada bilingue et multiculturel" à l'écart des réalités profondes du continent et des contraintes de la vie quotidienne, en réécrivant l'histoire et en inventant un impossible avenir. Instruits par le malheur, assez réalistes pour ne point rêver du français a mari usque ad mare, les francophones savent que le salut de leur langue au Québec même sera un effort de tous les jours. Et que céder à l'appel des sirènes pan-canadiennes serait le plus sûr moyen de courir à leur perte.

[Dans LE DEVOIR]





Marquis Realty

365, rue Desautels, près Des Meurons, — 233-7963

ST-NORBERT - $2,000 comptant. Lot 53 x 135. Bungalow au-dessus de 1,100 pieds carrés, 3 chambres à coucher, soubassement fini, 2 plomberies, garage. Taxes: seulement $514.31 brut. Mme Al Forest, rés.: 284-6458, bur.: 233-7963.

ST-BONIFACE - $1,500 comptant, 3 ou 4 chambres à coucher, 2 étages, grande cuisine et salon. Tapis mur à mur partout. Localité centrale. $29,900. Mme Al Forest, rés.: 284-6458, bur.: 233-7963.

37 MORIER - Lot clôturé 50 x 103.2. Bungalow, 3 chambres à coucher, garage, patio avec couverture. Mme Al Forest, rés.: 284-6458, bur.: 233-7963.

PROPRIÉTÉS D'INVESTISSEMENT - 1ère - 472, ch. Ste-Marie, propriété de rivière, 2 étages, 51 pieds de frontage. Idéale pour petite entreprise. Mme Al. Forest, rés.: 284-6458, bur.: 233-7963.

DEUXIÈME - 715 - 719 Taché - Lot 66 x 99, 2 bâtiments: restaurant, maison de 3 appartements entièrement privés. Le tout loué. Mme Al Forest, rés.: 284-6458, bur.: 233-7963.

PROPRIÉTÉ DE REVENU - Située à St-Boniface. Actuellement louée au montant global de $655.00 par mois. Denis Lavigne, rés.: 256-9816, bur.: 233-7963, ou Louise Fillion, rés.: 233-9299, bur.: 233-7963.

ST-BONIFACE - Bungalow de 2 chambres à coucher, lot 40 x 125, garage. On demande $29,900. Louise Fillion, rés.: 233-9299, bur. 233-7963.

VIVIAN - 40 acres boisées sur ch. Dugald. Louise Fillion, rés.: 233-9299, bur.: 233-7963.

160 ACRES - 6 milles au sud de Richer ou 6 milles à l'est de Giroux. Louise Fillion, rés.: 233-9299, bur.: 233-7963.

ST-BONIFACE - Bâtiment 40 x 26. Idéal pour atelier de débosselage ou garage. Louise Fillion, rés.: 233-9299, bur.: 233-7963.

ST-VITAL - Maison de 3 chambres à coucher sur lot avec beaucoup d'arbres. Garage. Sur rue résidentielle. Denis Lavigne, rés.: 256-9816, bur. 233-7963.

ST-VITAL - Maison de 2 chambres à coucher sur rue résidentielle tranquille. Près de toutes les commodités. Denis Lavigne, rés. 256-9816, bur.: 233-7963.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
TELEPHONE: 284-5390

ST-NORBERT
Bungalow extra moderne. Soubassement très bien fini, garage, serre, très belle cour, jardin.

LA SALLE
Grande maison, 4 chambres à coucher, sur grand lot. Possession immédiate.

RUE RITCHOT
Maison, 2 étages, 5 pièces, 2 chambres à coucher. Armoires en acajou, salle de bains en couleur, tapis mur à mur. Possession immédiate.

LA BROQUERIE **RUE SAVARD**
Bungalow très attrayant, près de 1,200 pieds, décoré avec goût. 1½ salle de bain, tapis mur à mur, etc., etc. Garage attenant, grand patio 14 x 52, entrée de voiture pavée, à l'avant. Un an seulement.

APPELEZ JEANNE FILLION	889-2785
P. PINEAU	269-6873
JOE CAMPEAU	269-3303

Au service des institutions depuis 1960

La procure générale des institutions inc.

624, avenue Taché, Saint-Boniface
247-8931
Germain Champagne, gérant

METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, St-Boniface, tél.: 233-0182
Nap et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510
Ron Gagnon - Rés.: 233-8498

PARC WINDSOR EXCLUSIVE - Maison de 3 chambres à coucher, cuisine avec "Dînette", salle de récréation. En très bon état.



SOUTHDALE - $59,900 - Bungalow très propre, 3 chambres à coucher, salle à manger avec portes coulissantes donnant sur patio. Bonne localité. Propriétaire transféré. Doit vendre.



RUE HEBERT - $34,000 - Maison en très bon état. 5 chambres à coucher, bonne cuisine moderne. Beau lot boisé. Peut servir comme maison de revenu.



NORWOOD - Près Précieux-Sang. Très beau duplex en très bon état. 1 logis de 3 chambres à coucher, et un logis de 2 chambres à coucher. Grand garage et beaucoup plus.



PLACE NIAKWA - Beau grand bungalow de 4 chambres à coucher, salle à manger, salle de récréation, foyer ouvert, bar avec évier, air conditionné central. Très propre. Garage attenant. Vendeur déménage en Alberta.

RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Maison, 1½ étage, 2 chambres à coucher ou plus, beau grand lot.

BÂTIMENT DE COMMERCE - Crème glacée, chiens chauds, "hamburgers". Comprend aussi un très beau logis de 2 chambres à coucher.

NORWOOD - **$38,500** - Maison de 1½ étage, 2 chambres à coucher, salle à manger, soubassement complet. Garage. Près école, autobus et transport.

RUE RITCHOT - Maison, 1½ étage avec 3 petits logis.

RUE RITCHOT - Maison de famille de 2 étages.

RUE BERRY - Maison, 2 étages, 2 logis ou maison de famille.

RUE CATHEDRALE
Bâtisse de 4 logis. En très bon état. En face de l'école et du parc Provencher. On demande $39,000.



ST-BONIFACE▲ $69,000
Grand duplex en très bon état sur beau lot de 60 pieds. Salle de récréation "Polynesian", garage double chauffé, système d'arrosage sous terre. Bon revenu au 2e étage, plus beaucoup d'autres commodités. Le tout dans une localité idéale.

ST-MALO $21,900
Bon chalet solide très belle propriété - Magnifique arrangement donnant sur rivière - Le chalet muni d'un poêle chauffant au bois est habitable en hiver. Doit être vu pour être apprécié.
Robert Arnal - Bur.: 257-2590

ST-BONIFACE $29,900
Maison de 1½ étage, 3 chambres à coucher, soubassement complet, salon et salle à manger combinés, ce qui est idéal pour recevoir. Près des écoles, autobus, etc.

ROBERT ARNAL - 257-2590 (233-9285)

Mousseau & Mills Realty
901, ch. St-Mary's, Saint-Vital

GUS PAINCHAUD
Insurance Agency Ltd

111, rue Marion
Saint-Boniface
Tél.: bur.: 233-5242



61, ch. Canberra
Saint-Boniface
Rés.: 253-8822



ÎLE-DES-CHÊNES
Belle localité avec école bilingue pour vos enfants.- mouvement scout - grande patinoire. Nous avons de belles grandes maisons prêtes à être habitées. Construites par "Friesen & Wiens" entrepreneur de renommée établi à Winnipeg. Ouvertes au public tous les dimanches.



REALTOR
Royal Trust
THE SIGN THAT SELLS

JEANNE D'AUTEUIL
1576, ch. St. Mary's
Winnipeg, Man. R2M 3W4
Bur.: 257-3370 Rés.: 257-1571
"pager" 124

McKAGUE SIGMAR REALTY

Centre Southdale — 256-4356



59 ESSEX - 4 chambres à coucher - Très bon état - Cave complète - Lot de 50 pieds. $38,400 seulement. Possession le 1er septembre.

GLENDALE - Maison de 1 an à vendre avec laveuse et sécheuse, *2 chambres à coucher. Prix* au-dessous de $20,000. Appelez Roland 247-6050.

ILE-DES-CHENES - Lot: 70 x 120 - $10,900. Maison de 3 chambres à coucher avec garage double. Ferme de 3 acres pour passe-temps, avec bâtiments. Appelez Roland 247-6050.

LORETTE - Maison de 3 chambres à coucher avec salle à manger. Prendrait plus ancienne maison en compte. 142 acres donnant sur grand-route No 1. 4.5 acres donnant sur No 207. Un lot commercial dans village de Lorette. Appelez Roland 247-6050.

PLACE NIAKWA- Bungalow, 3 chambres à coucher, soubassement à la grandeur. $38,900 seulement. Une aubaine à ne pas manquer. Pour visiter appelez Annette Roy 256-1186, ou McKague Sigmar 256-4356.



138 NOTRE-DAME - $21,900 - 3 chambres à coucher. Possession immédiate. Léo Grouette 257-2363.

SAINTE-ANNE - Lot 72 x 120 - $9,000. 20 acres - $9,500. 80 acres - $15,900. Appelez Roland 247-6050.

SAINT-VITAL - Maison de 2 ans, 3 chambres à coucher, soubassement fini. On demande de $49,000. ou prendrait une plus ancienne maison en compte. Appelez Roland 247-6050.

SAINT-BONIFACE - Maison de 3 chambres à coucher avec foyer, air conditionné, soubassement fini. $37,900. ou échangerait en compte. Appelez Roland 247-6050.

PARC WINDSOR- Celle-ci est sûrement ce que vous désirez. Côte à côte - chambres à coucher. A un prix pour vendre. Située dans une région de choix du parc. 1,120 pieds carrés de demeure, 2 plomberies, salle de récréation. Pour visiter, appelez Robert Fillion 257-2753, ou 256-4356.



MARC PRÉFONTAINE
IMMEUBLES
Tél.: 233-7901 Rés.: 269-2889

CANADA PERMANENT TRUST CO.
35, rue Marion, Saint-Boniface

ST-NORBERT $38,400
Il n'y en a pas beaucoup comme celle-ci! Jolie maison de 2 chambres à coucher sur beau lot. Soubassement à la grandeur. Très bonne localité. Appelez Marc Préfontaine 233-7901, ou 269-2889 ou 943-2800 et laissez message pour no 247.

LA BROQUERIE - Endroit idéal pour couple, jeune famille, ou même pour une retraite de fin de semaine. Maison mobile 14 x 72. 1 an. Complètement meublée. Sur terrain de 100 x 130. Beaucoup d'arbres. Et plus! Le tout pour $19,200, ou maison mobile peut être achetée séparément. Marc Préfontaine 269-2889 ou 233-7901.

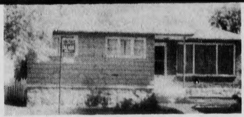
SELKIRK
ON DEMANDE $48,900 seulement pour ce joli bungalow de 3 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Salle à manger et salon avec tapis mur à mur. Grande cuisine. Chambre à coucher principale avec tapis mur à mur. Marc Préfontaine 233-7901, ou 269-2889, ou 943-2800 et laisser message pour no 247.

RICHER - Maison de 3 ans, 1,440 pieds carrés, sur terrain de 75 x 225, jardin, région boisée. $34,900 seulement. Marc Préfontaine 269-2880, ou Arnold Ruff 256-1020, ou les deux au 233-7901.



DANIS REALTY LTD. Tél.: 257-2570

125, chemin Sainte-Anne, Saint-Vital R2M 2Z1



BEAUCOUP D'ESPACE

Située sur Fernwood, cette grande maison de 3 chambres à coucher vous plaiera sûrement. Elle a aussi 1 salle à manger plus une grande cuisine avec dépense (pantry), 1 salle de récréation, etc., etc., etc. Venez la voir et comparez. 1,220 pieds carrés pour $49,900. S.V.P. appelez Mme Danis, rés. 253-2102, ou Aimé Fillion, rés. 256-4762, ou Danis Realty Ltd. 257-2570.

VOTRE BUDGET L'APPROUVERA

Pour une fois vous avez la chance d'être propriétaire d'une maison de 4 chambres à coucher sur la Hindley pour $25,900. Minimum comptant: $250.00 par mois seulement. S.V.P. appelez Yvette Pelletier, rés. 233-9207, ou Mme Danis, rés. 252-2102, ou Danis Realty Ltd. 257-2570.

$6,000 SEULEMENT - J'ai un beau morceau de 40 acres avec arbres, et un autre beau 40 acres pour $8,000, à l'est de Winnipeg. Appelez Ada Guenette, rés. 247-5903, ou Danis Realty Ltd. 257-2570.



UNE PERLE DE MAISON

Près des écoles à St-Boniface, cette maison est fantastique. Elle a 3 salles de bains et de grandes chambres à coucher. Peut servir comme duplex. Belle cour, etc., etc., etc. Appelez Yvette Pelletier 233-9207, ou Mme Danis 253-2102, ou Danis Realty Ltd. 257-2570.

PRÈS HÔPITAL ST-BONIFACE - Bonne maison de 2 chambres à coucher avec salle à manger. Poêle inclus. Garage. Appelez Ada Guenette, rés. 247-5903, ou Danis Realty Ltd. 257-2570.

SANS IDÉES? EN VOICI 100!



Le programme de création d'emplois "Canada au travail" a pour but de réduire le chômage en finançant des projets à caractère communautaire présentés et réalisés par des groupes ou associations reconnues. Ces projets permettent aussi à des travailleurs de votre localité d'ajouter à leur expérience et ainsi de mieux se préparer pour occuper ensuite un emploi régulier.

Si vous avez une idée de projet correspondant à ces objectifs, mettez-vous vite à l'oeuvre pour nous la présenter avant le 26 août. Et si cela peut vous aider, nous vous suggérons 100 moyens de réduire le chômage chez vous...

Mettre sur pied
Un centre pour jeunes toxicomanes
Un centre de référence pour femmes
Un comptoir alimentaire
Un centre pour chefs de famille monoparentale
Un atelier de théâtre, d'expression corporelle, de musique
Un atelier de production d'affiches et de brochures pour organismes communautaires
Un café-rencontre
Un musée régional
Un comptoir d'échanges de jouets
Une coopérative de couture
Un atelier d'artisanat
Un centre de documentation
Un atelier de recyclage de bouteilles
Un atelier de réparation et de rénovation de meubles pour personnes défavorisées
Une coopérative d'habitation
Un centre de "planning familial"
Un jardin communautaire
Un atelier d'information sur les problèmes de pollution
Un atelier de sérigraphie
Une bibliothèque
Une boîte à chansons
Un centre de référence des services communautaires
Un atelier de réparation et confection de vêtements pour personnes défavorisées
Un centre de rencontre pour autochtones
Un service d'auxiliaires familiales pour nouvelles mamans

Aménager
Un site touristique
Un terrain de loisirs
Un terrain municipal de camping
Une piste de ski de fond et de raquettes
Un parc municipal
Une piste de conditionnement physique
Des installations récréatives
Un site de pique-nique
Une plage municipale
Un sentier pour bicyclettes
Des haltes routières
Une base de plein air

Rénover
Une salle de loisirs
Une église
Une grange pour en faire un centre culturel
Une bâtisse historique municipale
Un hôtel de ville
Des installations sportives
Une caserne de pompiers

Offrir aux personnes âgées des services
Ménagers
De préparation de repas
D'enlèvement de neige
De courses
De déménagement

Organiser, pour ces personnes âgées
Des activités culturelles
Des cours de conditionnement physique
Des ateliers de bricolage
Des activités sociales

Construire
Un kiosque d'information touristique
Une patinoire
Une salle de loisirs
Des estrades
Un aréna
Un brise-lames
Un quai
Des balançoires

Ou bien
Elaborer un guide touristique régional
Effectuer des recherches historiques sur un village ou une région
Promouvoir l'artisanat local
Réaliser des documents audio-visuels
Produire un bottin des services communautaires
Nettoyer les rives d'un cours d'eau
Fabriquer des canots pour des organismes communautaires
Organiser des cours sur le jardinage et les plantes
Informer la population sur la consommation et l'endettement
Effectuer le reboisement des forêts
Informer la population sur l'alimentation et la nutrition
Organiser un programme de loisirs municipaux
Organiser des fêtes populaires
Offrir des services de réhabilitation aux alcooliques ou toxicomanes
Préparer des spectacles de marionnettes pour enfants
Effectuer des recherches dans le domaine culturel
Améliorer les normes de sécurité dans les sentiers de moto-neige
Offrir des services de réhabilitation aux ex-détenus
Promouvoir l'utilisation du réseau de télévision communautaire
Présenter des concerts pour enfants ou personnes âgées
Préparer des spectacles de théâtre
Initier la population au folklore
Offrir un service de guides aux aveugles
Classer des archives municipales
Organiser une campagne d'embellissement
Effectuer des recherches sur l'environnement
Promouvoir la conservation de l'énergie
Offrir des services d'informations aux locataires
Enregistrer sur bande magnétique des livres, pour les handicapés visuels
Organiser des voyages pour personnes âgées
Effectuer des recherches sur certains secteurs de la vie économique
Promouvoir l'usage de la bicyclette
Dépister des maladies industrielles
Organiser un festival folklorique
Offrir des cours de sécurité nautique
Identifier les besoins dans le domaine de l'habitation
Organiser des randonnées à pied
Faire des murales
Amélioration des aménagements sanitaires municipaux

Information et formulaire-guide à votre Centre de main-d'oeuvre du Canada ou à votre bureau local de la Direction de la création d'emplois.

Créons des emplois, c'est important!



Main d'oeuvre et Immigration
Bud Cullen
Ministre

Manpower and Immigration
Bud Cullen
Minister